

NEXANS

Société anonyme au capital de 25 264 955 euros

Siège social : 16, rue de Monceau - 75008 PARIS

393 525 852 R.C.S. PARIS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

(Exercice clos le 31 décembre 2006)

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité de la société et du Groupe Nexans pendant l'exercice clos le 31 décembre 2006 et est établi sur la base des comptes sociaux et des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2006.

Nexans, dont les actions sont admises aux négociations sur l'Eurolist (compartiment A) d'Euronext Paris S.A., fait partie de l'indice SBF 120. La répartition estimée du capital social par catégorie d'actionnaires au 31 décembre 2006 était la suivante : investisseurs institutionnels France (32,1%), Royaume-Uni et Irlande (24,5%), autres Europe (11,2%), USA (21,8%), Reste du monde (1,9%), actionnaires individuels et salariés (8,3%), non identifiés (0,2%).

1- Activité au cours de l'exercice écoulé

1.1 Faits marquants de l'exercice 2006

1.1.1 Changement relatif à la comptabilisation des stocks de métaux non ferreux

A la suite de l'application des normes IFRS à partir du 1^{er} janvier 2004, Nexans a inclus le stock de métaux non ferreux, dénommé stock outil, dans les immobilisations corporelles. Cet actif correspond aux quantités nécessaires au bon fonctionnement des usines. Il est stable en volume et se renouvelle constamment. De ce fait, il ne fait pas l'objet de couverture par des contrats de vente à terme. En tant qu'immobilisation corporelle, il a été maintenu à son coût historique au 1^{er} janvier 2004, sans être amorti, sa valeur résiduelle étant supérieure à sa valeur comptable et sa durée de vie étant indéfinie.

Par ailleurs, les stocks de métaux non ferreux autres que le stock outil étaient comptabilisés en stocks et évalués au coût d'achat selon la formule du coût unitaire moyen pondéré.

La méthode comptable retenue est décrite en page 10 du document intitulé « Transition aux normes IFRS », annexé au rapport annuel relatif à l'exercice 2004.

A l'occasion de l'arrêté des comptes consolidés de l'exercice 2006, Nexans a décidé de reclasser en compte de stock, les quantités précédemment incluses en immobilisations corporelles. En conséquence, ces quantités sont désormais évaluées selon la formule du coût unitaire moyen pondéré. Pour les besoins de comparaison, les comptes des exercices 2005 et 2004 ont été retraités conformément à cette nouvelle approche.

La comptabilisation du stock outil en tant qu'immobilisation corporelle, adoptée lors de la transition aux normes IFRS, visait à assurer la neutralité dans le compte de résultat des effets des variations du cours des métaux sur le stock outil, conformément à la politique de gestion du risque métal dans le Groupe. Avant la transition aux normes IFRS, le groupe Nexans pratiquait la méthode LIFO. Le changement opéré aujourd'hui par Nexans (utilisation du coût unitaire moyen pondéré comme pour le reste du stock) résulte d'un réexamen des normes IFRS applicables en la circonstance, comme les autres groupes européens placés devant la même problématique. Compte tenu des hausses très importantes des cours des métaux non ferreux constatées depuis trois années, la méthode désormais adoptée reflètera mieux la valeur du stock au bilan.

Dans un contexte de hausse des métaux non ferreux, la revalorisation du stock outil induite par l'utilisation du coût moyen pondéré, a augmenté le besoin en fonds de roulement inclus dans les actifs non monétaires devant faire l'objet de tests de dépréciation en cas d'indices de pertes de valeur. Il en découle donc une augmentation des dépréciations comptabilisées au titre de certaines unités génératrices de trésorerie au 31 décembre 2005, par rapport aux dépréciations déjà comptabilisées.

1.1.2 Prise de participation ou prise de contrôle significative au cours de l'exercice

- Nexans a acquis le 1^{er} décembre 2006, 100% des titres du Groupe australien Olex, pour une valeur d'entreprise de 312 millions d'euros. Cette acquisition, la plus importante réalisée par Nexans à ce jour, renforce la position du Groupe dans son cœur de métier et lui permet de doubler sa présence dans la Zone Asie-Pacifique. Le Groupe Olex emploie 910 personnes. En 2006, il a réalisé un chiffre d'affaires de 330 millions d'euros à cours des métaux courants (environ 240 millions d'euros à cours des métaux constants). Olex dispose de trois sites de production basés à Tottenham et Lilydale en Australie, et à New Plymouth en Nouvelle Zélande, ainsi que d'une douzaine de bureaux de vente répartis en Australie, Nouvelle Zélande, Singapour et Chine. L'activité de la société se répartit entre les câbles destinés aux réseaux d'infrastructures d'énergie (33%), les produits de spécialités notamment pour l'industrie minière (24%) et les câbles pour le bâtiment, l'énergie et les télécoms (43%). Les effets de cette acquisition sur le chiffre d'affaires, la marge opérationnelle et le résultat net consolidé n'étant pas significatifs au regard des comptes consolidés, Olex n'a été consolidé qu'à compter du 31 décembre 2006.
- Nexans a créé au Japon, au cours du second semestre 2006, la société Nippon High Voltage Cable Corp. (NVC), dont elle détient 66%, les 34% restant étant détenus par Viscas (JV Furukawa Electric Co., Ltd. et Fujikura Ltd), qui a apporté à NVC son usine existante située à Tokyo Bay. NVC est consolidée à compter du 31 décembre 2006 et sera dédiée à la production de câbles d'énergie haute tension sous-marins pour le compte exclusif des deux actionnaires et n'aura pas d'autre activité commerciale.

- Nexans a acquis en janvier 2006, 100% des titres du Groupe Confecta, spécialisé dans la fabrication de faisceaux pour l'industrie du matériel ferroviaire et autres segments industriels. Confecta était préalablement détenu par quatre actionnaires individuels. Etabli en Europe, avec un chiffre d'affaires annuel consolidé d'environ 20 millions d'euros et employant environ 180 personnes, le Groupe Confecta est composé de six sociétés: Confecta Holding, Confecta AG, Confecta Verbindungstechnik et Confecta Fiberoptic en Suisse, Confecta GmbH en Allemagne et Confecta S.A.S en France.
- Nexans a créé au Vietnam la société Nexans Lioa dont elle détient 60%, les 40% restant étant détenus par deux sociétés vietnamiennes qui ont apporté leur activité de fabrication de câbles destinés aux réseaux d'énergie, câbles d'équipements et câbles industriels. Cette nouvelle entité, consolidée à compter de mai 2006 est en cours de démarrage.
- Nexans a accru sa part dans le capital de ses filiales coréennes, Nexans Korea et Kukdong Electrical Wire, qu'elle contrôle désormais respectivement à 99,5% et 97,9%, pour un prix total de 42 millions d'euros.
- Nexans a procédé à un rachat de minoritaires au Maroc (de 74,6% à 83,6%), et pris le contrôle à 100% de la société Nanning Huasun Cable en Chine.

1.2 Résultats consolidés du Groupe Nexans

1.2.1 L'évolution des résultats

Le chiffre d'affaires de l'année 2006 s'établit à 7 489 millions d'euros contre 5 449 millions d'euros en 2005.

A cours des métaux non-ferreux constants, il s'élève à 4 442 millions d'euros contre 4 263 millions d'euros en 2005. A cours des métaux non-ferreux constants et à taux de change constant 2006, le chiffre d'affaires 2006 est en augmentation de 3.3% (8,2% à périmètre et taux de change constants).

La marge opérationnelle s'établit à 259,8 millions d'euros, soit 5,8% du chiffre d'affaires à cours métal constant (et 3,5% du chiffre d'affaires à cours métal courant), et le résultat net part du Groupe à 241 millions d'euros, marquant une nette progression par rapport à 2005 où la marge opérationnelle s'établissait à 185,9 millions d'euros, soit 4,4% du chiffre d'affaires et le résultat net part du Groupe à 108 millions d'euros. Dans un environnement globalement marqué par une demande soutenue et une forte augmentation du coût des matières premières, Nexans a poursuivi sa croissance notamment dans les segments de marché à forte valeur ajoutée et a maîtrisé ses coûts de fonctionnement, ces deux éléments se traduisant par une amélioration de sa rentabilité.

Après prise en compte de la plus value 2006 sur la cession des activités de distribution en Suisse (149 millions d'euros), le résultat avant impôt des sociétés intégrées passe de 189 millions d'euros en 2005 à 297 millions d'euros en 2006.

Compte tenu d'une charge d'impôt de 48 millions d'euros et du résultat des activités abandonnées de -4 millions d'euros, le résultat net part du Groupe passe de 108 millions d'euros en 2005 à 241 millions d'euros en 2006.

Les intérêts minoritaires passent de 9 à 3 millions d'euros, notamment sous l'effet du rachat des minoritaires des sociétés Nexans Korea et Kukdong Electric Wire Co.Ltd.

1.2.2 Analyse des résultats consolidés du Groupe (*)

(données de chiffre d'affaires par origine commentées à cours des métaux non-ferreux constants)

(* Olex est consolidé à 100% dans les comptes de Nexans à partir du 31 décembre 2006)

1.2.2.1 Par métier

ENERGIE :

Les ventes du métier Energie ont atteint 2 983 millions d'euros (en hausse de 4,1% par rapport à 2005, et de 11,3% à périmètre et taux de change constants).

Dans le domaine des infrastructures terrestres, la croissance a été particulièrement forte (+ 7,1% à périmètre et taux de change constants). En Europe, la demande a été soutenue par une politique d'investissement liée à la maintenance des réseaux existants qui ont saturé l'outil de production des câbles de moyenne tension. La haute tension terrestre a principalement bénéficié des contrats à l'exportation, notamment à destination des pays en fort développement et du Moyen Orient. Ces contrats ont été réalisés dans un contexte de concurrence accrue. En Amérique du Nord, la demande s'est accélérée, notamment dans la distribution basse tension et les lignes aériennes, avec la concrétisation de l'Energy Bill voté en 2005. Au Brésil, Nexans a profité de la forte croissance du marché liée à l'extension du réseau suite au programme d'investissement du gouvernement fédéral « Luz para todos ». Malgré les difficultés de la situation politique au Liban, l'activité a pu être maintenue au niveau de 2005, sans que l'outil de production n'ait eu à souffrir des troubles géopolitiques. En Turquie, la performance réalisée a été excellente, tant en terme de résultat financier que d'adaptation au changement dans le cadre des projets de reconversion de l'outil industriel entrepris en 2006.

Dans le domaine des câbles haute tension sous marine et ombilicaux, Nexans a remporté en 2006 des contrats significatifs : un système de chauffage électrique direct pour les conduites sous-marines d'un champ pétrolier pour Statoil, un câble de liaison sous-marine haute tension de 296 Km pour alimenter le champ pétrolier off shore de Valfall (Norvège) en électricité à partir du continent, un câble de 60 Km tri-polaire alternatif dans le cadre du projet « Long Island Replacement Cable » aux Etats-Unis (le plus gros câble réalisé en 138 kV) et un câble de 80 Km d'alimentation en électricité de l'île de Delma (Abu Dhabi).

Compte tenu des conditions d'environnement particulières de certains contrats, le Groupe a parfois été contraint de mobiliser des ressources plus importantes que prévu. Dans le cadre de ce marché en forte croissance, Nexans a réalisé des investissements significatifs à travers l'augmentation des capacités de production du site de Halden (Norvège), et l'adjonction d'une nouvelle unité de production au Japon (joint venture avec Viscas). Cette dernière permettra d'augmenter d'un tiers la capacité de production du groupe en câbles haute tension sous-marine.

Nexans a fait l'acquisition du C/S Skagerrak, l'un des navires câbliers les plus performants du monde. Le Groupe renforce ainsi ses moyens de pose en câbles sous-marins.

Dans le domaine des câbles basse tension destinés au bâtiment, Nexans affiche une croissance de 12,6% à taux de change et périmètre constants. Dans l'ensemble, les conditions du marché ont permis de répercuter la hausse exceptionnelle, en cours d'année, du prix du cuivre. Cette forte demande s'est traduite par une amélioration significative des résultats. En Europe, la demande dans le secteur résidentiel est restée soutenue (Grèce, Espagne, Pays Bas, Turquie...). En Amérique du Nord, la marche des affaires aura permis de dégager des résultats très satisfaisants.

Dans le domaine des câbles pour l'industrie, la croissance de l'activité (+9,4% à taux de change et périmètre constants) a été forte.

Les marchés de la marine et des plateformes « off-shore » ont été particulièrement porteurs pour le Groupe grâce à sa position de leader qui s'appuie sur l'usine de Kukdong en Corée et l'usine Nexans à Shanghai. Le secteur des faisceaux a bénéficié du succès de l'industrie allemande automobile dans le haut de gamme ainsi que de la croissance de la demande de faisceaux pour camions aux Etats-Unis. Nexans a par ailleurs étendu sa présence aux faisceaux industriels (chemins de fer) par l'acquisition de la société Confecta. Le Groupe a poursuivi avec succès son développement avec la montée en puissance de ses lignes de production au Maroc et en Roumanie pour les câbles automobiles.

Le recentrage de nos activités sur nos segments prioritaires s'est traduit par un développement des ventes de câbles pour la manutention, la pétrochimie et le nucléaire.

Afin d'accroître ses capacités de production, le Groupe a entamé un programme de reconversion des lignes de production Telecom Cuivre notamment au Brésil, en Turquie et au Liban pour la production de câbles d'instrumentation.

La marge opérationnelle du métier Energie a atteint 233 millions d'euros en 2006 contre 171 millions en 2005. Cette forte augmentation est liée essentiellement au redressement des résultats des câbles pour l'industrie et à la très bonne performance des câbles basse tension destinés au bâtiment.

TELECOM :

Les ventes du métier Télécom s'inscrivent à 648 millions d'euros (+2,9% par rapport à 2005 et +1,7% à taux de change et périmètre constants). Dans un marché en faible croissance, Nexans a profité du développement des investissements dans les infrastructures ferroviaires et de la demande en câbles LAN à haut débit.

Dans le domaine des câbles pour les réseaux publics, l'activité est en retrait par rapport à 2005 (-2,5% à taux de change et périmètre constants). La demande pour les câbles ADSL s'est ainsi fortement réduite en Europe. Les investissements dans les réseaux téléphoniques dans les pays en développement sont limités. Cette situation a conduit des unités du Groupe à convertir leurs équipements pour la production de câbles pour l'industrie.

La demande en câble télécom fibre est à l'inverse restée soutenue en Europe du Nord. Elle a reposé notamment sur le développement des boucles locales.

Dans le segment des câbles pour réseaux privés, Nexans a enregistré une progression de ses ventes de 1,7% à périmètre et taux de change constants.

En Europe, en l'absence de grands projets de câblage d'immeubles, les volumes ont faiblement progressé. Néanmoins, la rentabilité s'est améliorée sous l'effet du développement des câbles de catégorie 6 et 7 et des systèmes de câblage, et d'une amélioration des marges des activités télécoms cuivre en Norvège et en Espagne.

L'absence de perspectives quant à la restauration des volumes a conduit à la fermeture du site déficitaire d'Abbey Wood au Royaume Uni et au transfert des équipements vers l'usine de Tuzla en Turquie.

Aux Etats-Unis, Nexans a enregistré une légère baisse de ses ventes en câbles LAN cuivre, en raison de sa politique commerciale résolument orientée vers le haut de gamme qui a permis de fortement améliorer la rentabilité de l'activité.

L'usine d'Elm City aux Etats-Unis a poursuivi son plan d'amélioration industriel, et bénéficie maintenant des dernières technologies pour la production de câbles aéronautiques. Les ventes ont progressé de 12% après une croissance de 25% en 2005.

Dans le segment des câbles électroniques pour l'industrie, la stagnation du marché ADSL et la forte concurrence asiatique ont conduit à la fermeture du site d'Opglabbeek avec transfert partiel de ses équipements vers les sites de Fumay (France) et Kanghua (Chine). L'activité est restée toutefois soutenue pour les câbles aéronautiques (en dépit des difficultés de démarrage du programme A380 d'Airbus) et ceux destinés au marché de la géophysique.

La marge opérationnelle a connu une forte augmentation, passant de 25 millions d'euros en 2005 à 48 millions d'euros en 2006. Cette progression est due à l'amélioration du « mix produit » dans l'ensemble du Groupe et à la poursuite des actions de réduction de coûts.

FILS CONDUCTEURS :

Les ventes du métier Fils Conducteurs s'élèvent en 2006 à 801 millions d'euros, en progression de 5,7% par rapport à 2005 ou de 3,1% à taux de change et périmètre constants.

Dans le domaine du fil machine, en Europe, l'activité aura été marquée par une faible croissance de la demande des clients extérieurs au Groupe. En Amérique du Nord, après un 1^{er} semestre caractérisé par une demande très soutenue, le deuxième semestre a connu un fort ralentissement sous le double effet de la baisse de la demande et de la décision de Nexans de réduire progressivement son exposition au cuivre. Par ailleurs, la baisse brutale des cours en fin d'année a conduit à un certain attentisme de la part des clients.

Sur le segment des fils conducteurs nus, la baisse des ventes est de 6%. La situation est contrastée selon les pays. L'Allemagne a connu un très bon niveau d'activité du fait de sa présence sur des produits de spécialités destinés principalement au marché de l'automobile. La France, en revanche, présente sur un marché de produits plus banalisés, a enregistré un fort recul de son chiffre d'affaires.

La fabrication de fils émaillés essentiellement destinée aux transformateurs de puissance au Canada et en Chine a bénéficié des investissements dans les réseaux d'énergie.

Compte tenu de ces situations de marché difficiles, la marge opérationnelle du métier Fils Conducteurs s'inscrit en baisse à -4 millions d'euros en 2006 contre +6 millions d'euros en 2005. Une provision pour litige exceptionnel obère la rentabilité.

ACTIVITES NON ALLOUEES :

Certaines activités spécifiques donnent lieu à des dépenses « non allouées » car non directement rattachées aux métiers ou aux zones au travers desquelles Nexans définit les

responsabilités opérationnelles. Les montants sont non significatifs à l'échelle du Groupe. Ils représentent en 2006 une marge opérationnelle négative de 18 millions d'euros, comparé à une marge opérationnelle négative de 16 millions d'euros en 2005.

1.2.2.2 Par zone géographique

EUROPE :

L'Europe réalise un chiffre d'affaires de 3 021 millions d'euros en 2006, en progression de 1,1% par rapport à 2005, et de 8,5% à périmètre et taux de change constants.

Dans un contexte économique favorable, le renforcement des efforts dans les domaines commerciaux et produits, couplé à une poursuite des actions de rationalisation de l'outil industriel et de réduction des coûts ont permis de poursuivre le redressement significatif de la plupart des activités de la zone.

L'Europe, qui génère 68% des ventes du Groupe, a bénéficié de plus de 60% des investissements et supporté l'essentiel des coûts de restructuration.

- L'Énergie a enregistré une progression de ses ventes de 1,3% par rapport à 2005 (+12,1% à périmètre et taux de change constants) et dégagé une marge opérationnelle de 5,9% du chiffre d'affaires contre 4,7% en 2005. L'Énergie demeure le principal contributeur (73% des ventes, 87% de la marge opérationnelle) en Europe.

Grâce à un développement continu dans les produits à plus forte valeur ajoutée, définis comme « segments prioritaires » du plan stratégique, et à l'acquisition de Confecta dans le secteur des faisceaux industriels, l'activité des câbles et faisceaux pour l'industrie a connu une forte croissance en 2006, avec un chiffre d'affaires à + 18,6% (+ 6,4% à périmètre constant). Cette progression des ventes a permis d'atteindre un niveau de marge opérationnelle de 7,8% en 2006.

Le domaine des câbles basse tension pour le bâtiment a, quant à lui, connu une progression forte des volumes en 2006, notamment dans le secteur résidentiel sur la plupart des marchés européens. Cette croissance soutenue par la poursuite des opérations de réduction des coûts a permis une amélioration sensible de la marge opérationnelle en 2006.

Dans le domaine des câbles et accessoires basse et moyenne tensions pour réseaux d'énergie, la demande a progressé en Europe du Nord et en Italie. Par ailleurs, de nombreux projets, tel le tunnel du Lötschberg en Suisse, se sont concrétisés cette année.

Le domaine des câbles et accessoires haute tension a été également marqué par une très forte progression de l'activité, grâce aux investissements dans le secteur pétrolier aussi bien en câbles terrestres que sous-marins. Pour faire face à cette croissance, les capacités de production ont été accrues en Norvège dans l'usine d'Halden, et au Japon avec la création d'une société commune avec le groupe Viscas. La rentabilité de cette activité a été cependant affectée cette année par la réalisation de contrats techniquement difficiles dans le domaine des ombilicaux.

- Le secteur Télécom a connu une croissance limitée de ses ventes à +2,2% (stabilité à périmètre et taux de change constants), mais les actions de recentrage des activités ont permis de porter la marge opérationnelle de ce secteur à 4,7% du chiffre d'affaires, contre 2,6% en 2005.

Dans le domaine des câbles de réseaux télécoms, l'année a été marquée par une stabilisation des ventes (- 1,2% à taux de change et périmètre constants) avec des résultats contrastés suivant les segments. On a assisté à une forte croissance en Norvège des câbles sous-marins à fibre optique grâce au développement des activités dans le secteur des hydrocarbures ; mais à un fléchissement des ventes de câbles et accessoires cuivre pour les infrastructures des opérateurs de télécommunication, du fait du ralentissement du déploiement ADSL et de l'absence de grands projets en Europe Centrale.

La rationalisation de l'outil industriel s'est poursuivie avec la fermeture de l'unité d'Opplabbeek en Belgique et le transfert d'une partie de sa production vers des usines françaises et espagnoles.

Dans le domaine des LAN, les ventes ont progressé, en raison de l'impact en année pleine de l'activité acquise sur le marché anglais en 2005, et de la progression continue dans les câbles de catégorie 6 et 7 associée à l'accélération du développement dans les systèmes de câblage.

Le secteur des câbles électroniques a progressé de 5,4% par rapport à 2005, notamment grâce aux ventes des segments aéronautique et pétrolier.

- Le secteur des fils conducteurs a connu une stabilité globale de ses ventes par rapport à 2005. En revanche, le développement des spécialités et une plus grande sélectivité de l'approche commerciale ont permis un redressement de la rentabilité.

AMERIQUE DU NORD :

En Amérique du Nord, Nexans a réalisé un chiffre d'affaires de 813 millions d'euros, en augmentation de 7,9% par rapport à 2005 (4,7% à taux de change et périmètre constants).

La marge opérationnelle a très sensiblement progressé (de plus de 50% en valeur absolue après très bonne année 2005), résultat à la fois des positions fortes acquises sur des marchés stratégiques et d'un contexte de prix favorable.

- Dans le domaine des câbles d'énergie, infrastructures terrestres et bâtiment, la progression du chiffre d'affaires a été de 4,2% à taux de change constant. Le marché des câbles pour le bâtiment et l'industrie s'est bien comporté en dépit d'une contraction en deuxième partie d'année et la marge opérationnelle de cette activité a progressé fortement. Le marché des infrastructures a été très porteur du fait des impératifs de développement et de rénovation du réseau de distribution d'énergie en Amérique du Nord, particulièrement en moyenne tension où les prix se sont redressés.

- Dans le domaine des télécoms, le chiffre d'affaires est en progression de 0,9% à taux de change et périmètre constants. Dans les câbles LAN, Nexans s'est orienté vers les applications haut de gamme, permettant de réduire son exposition à la très forte concurrence régnant sur les câbles de catégorie inférieure. Si, au global, les volumes affichent un retrait par rapport à 2005, les volumes de vente des câbles à forte valeur ajoutée (Catégorie 6 et supérieure) ont eux progressé de façon significative. Cette stratégie, a permis une forte progression de la rentabilité de cette activité, qui a par ailleurs bénéficié d'une opportunité de couverture de ses matériaux mis en production. L'année 2006 a confirmé le redressement de l'activité des câbles à fibres optiques dans un contexte de faible progression du marché. Enfin, Nexans a poursuivi le développement de ses ventes de câbles destinés à la construction navale et à l'aéronautique, dans un environnement concurrentiel qui reste malgré tout difficile.

- Dans le fil machine, l'exercice a été contrasté. Après un très bon démarrage, l'activité a connu un fort ralentissement au second semestre. Ce phénomène résulte à la fois de l'évolution du marché lui-même (ralentissement de l'économie nord américaine notamment dans la construction) et de la volonté de Nexans de réduire les volumes dans un métier consommateur en capitaux en période de très forte hausse des cours du cuivre.
- L'activité fils émaillés a bénéficié de la bonne orientation du marché des infrastructures électriques, le parc de transformateurs d'Amérique du Nord étant dans un cycle de renouvellement. Cette usine doit néanmoins poursuivre l'amélioration de sa performance industrielle.

ASIE-PACIFIQUE :

En Asie, le chiffre d'affaires est passé de 247 millions d'euros en 2005 à 277 millions d'euros en 2006 soit une augmentation de 12% (6,3% à taux de change et périmètre constants).

La marge opérationnelle est en très forte progression. Le taux de marge est passé de 4.6% en 2005 à 6,8% en 2006 grâce au choix d'une politique de maintien des prix, de qualité et de grande sélectivité commerciale.

En Corée, le chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants diminue de 2,1%. Cette diminution des ventes n'a pas pesé sur la rentabilité qui s'est améliorée.

Le segment des câbles destinés à la construction navale a connu un volume d'activité soutenu. Pour accompagner cette évolution favorable, Nexans a procédé en fin d'année à des augmentations de capacité. Dans le secteur des câbles pour l'automobile, Nexans Corée a bénéficié du fort développement du marché local. En revanche, les ventes se sont révélées décevantes dans le domaine des télécommunications et des câbles d'énergie pour le bâtiment et les réseaux moyenne tension, activités dans lesquelles la hausse du cuivre a ralenti les commandes des opérateurs.

En Chine, le chiffre d'affaires augmente de 33% à taux de change constant. Toutes les activités de production de câbles s'inscrivent en hausse par rapport à 2005 et notamment dans les câbles spéciaux, dont la production a débuté en 2005. Cette usine dont la production en 2006 est encore essentiellement constituée de câbles pour l'industrie navale, a commencé à étendre son activité à d'autres secteurs, en particulier à celui des câbles pour l'industrie ferroviaire.

Au Vietnam, le chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants a augmenté de 23%. La hausse a été plus marquée dans le domaine de l'énergie, notamment sur le segment des câbles aériens nus. Ces ventes ont permis un développement des exportations.

Par ailleurs, Nexans a créé avec le groupe Lioa une société commune, à Hanoi, spécialisée dans les câbles d'énergie basse et moyenne tensions, afin d'augmenter ses capacités de production sur le marché vietnamien. Cette société a commencé à produire au deuxième semestre de l'année 2006.

RESTE DU MONDE :

La zone Reste du Monde a vu son chiffre d'affaires croître fortement : 330 millions d'euros en 2006 contre 275 millions d'euros en 2005, soit une augmentation de 20% (+16,9% à taux de change et périmètre constants).

En Turquie, le chiffre d'affaires a augmenté de 47,5% à taux de change et périmètre constants. Sur le segment des câbles d'énergie basse et moyenne tensions, l'usine de Denizli, a bénéficié de la bonne tenue du marché domestique et des marchés du Royaume-Uni et d'Irlande, désormais servis par cette usine.

L'usine de Tuzla, était auparavant spécialisée dans la production de câbles en cuivre pour les réseaux de télécommunications dont le marché est en forte réduction. Elle a été reconvertie en 2006 avec succès dans des domaines plus porteurs, tels que les câbles d'instrumentation pour l'industrie pétrolière, et a également commencé, en fin d'année, à assurer la production des câbles LAN pour le marché européen.

Au Maroc, les ventes ont augmenté de 22,9% à taux de change constant grâce à la bonne tenue des marchés de l'énergie sur lesquelles Nexans Maroc détient une position forte. Les ventes ont été particulièrement soutenues dans le domaine des câbles pour le bâtiment et les équipements électriques qui ont bénéficié des programmes marocains d'électrification rurale et du développement par Nexans Maroc, d'équipements électriques adaptés à ce marché. Par ailleurs, le développement de l'activité de câbles pour l'automobile se poursuit avec succès. L'usine de Mohammedia a été réorganisée afin de poursuivre le développement dans ce domaine.

Au Brésil, malgré des volumes stables, la rentabilité a progressé sous l'effet du développement des activités LAN.

Le Liban a réalisé en 2006 une année exceptionnelle grâce à sa forte présence à l'exportation. Le chiffre d'affaires a augmenté de 6,2% à périmètre et taux de change constants, malgré une situation politique instable depuis l'été 2006.

L'Egypte a été pénalisée par la baisse de la demande en câbles de réseaux de télécommunications en cuivre. Des investissements importants ont été engagés en 2006 afin d'améliorer la performance du parc machine de production dans le domaine des câbles d'énergie moyenne et haute tensions, secteur dans lesquels la demande est en croissance.

2- Autres éléments des résultats consolidés en 2006

2.1 Effet stock outil

L'effet stock outil s'élève à 107 millions d'euros. Il correspond à la variation, au cours d'un exercice, de la valeur du stock-outil déterminé sur la base du coût unitaire moyen pondéré. Cet effet résulte du changement décrit au paragraphe 1.1.1 du présent rapport. Il est exclu de la marge opérationnelle, dans laquelle les variations de stocks sont comptabilisées sur la base du coût de remplacement, conformément aux principes de gestion du Groupe.

2.2 Dépréciations d'actifs nettes et écarts d'acquisition négatifs

Les dépréciations d'actifs nettes et écarts d'acquisition négatifs s'élèvent au 31 décembre 2006 à 99 millions d'euros et sont en forte augmentation par rapport à 2005.

En effet, dans un contexte de hausse des métaux non ferreux, la revalorisation du stock outil induite par l'utilisation du coût moyen pondéré, a augmenté le besoin en fonds de roulement inclus dans les actifs non monétaires devant faire l'objet de tests de dépréciation en cas d'indices de pertes de valeur. Il en découle donc une augmentation des dépréciations comptabilisées au titre de certaines unités génératrices de trésorerie au 31 décembre 2006 par rapport aux dépréciations déjà comptabilisées.

2.3 Restructurations

Les charges de restructuration se sont élevées à 48 millions d'euros contre 24 millions d'euros en 2005.

Elles correspondent principalement à la fermeture de 3 usines qui ont concerné 123 personnes pour le site d'Opglabbeek (Belgique), 93 personnes pour le site d'Abbey Wood (Royaume-Uni) et 34 personnes pour le site de TLM à Marseille. D'autres plans de moindre ampleur ont été mis en œuvre pour la réduction des capacités notamment en Italie, en France, en Allemagne et en Espagne.

Tous ces plans ont été accompagnés de mesures sociales négociées avec les instances représentatives du personnel destinées à en réduire leurs conséquences pour les personnels concernés.

2.4 Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non-ferreux

Le Groupe utilise des contrats d'achats et ventes à terme conclus pour l'essentiel sur la Bourse des Métaux de Londres (LME) pour réduire son exposition au risque de fluctuation des cours des métaux non-ferreux (cuivre et aluminium).

La volatilité accrue des cours des métaux non-ferreux au cours des derniers mois a conduit le Groupe à se doter des moyens permettant de qualifier de couverture de flux de trésorerie, au sens de la norme IAS 39, une part importante de ces instruments financiers dérivés. Ainsi, depuis le 1er novembre 2006, lorsque ces instruments couvrent des transactions futures hautement probables (achats de cathodes de cuivre), mais non encore facturées, et dans la mesure où elles remplissent les conditions pour l'application de la comptabilité spécifique de couverture de flux de trésorerie, ils suivent un traitement similaire à celui des instruments de change: la part dite « efficace » du gain ou de la perte latente de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres, alors que la part « inefficace » est comptabilisée sur la ligne « Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non-ferreux ». Les profits ou pertes préalablement comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert (i.e. l'achat cathodes de cuivre) affecte le résultat.

De ce fait, l'impact au compte de résultat de la variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non-ferreux s'élève à -7 millions d'euros en 2006 contre un gain de 33 millions d'euros en 2005.

2.5 Plus-values sur cession d'actifs

Ce poste concerne, pour l'essentiel, la plus-value de 149 millions d'euros réalisée lors de la cession en début d'année 2006 des activités de distribution en Suisse (Electro-Matériel SA) à Rexel.

2.6 Résultat Financier

La perte financière s'élève à 69 millions d'euros contre 36 millions d'euros en 2005.

Cette variation s'explique principalement par :

- l'augmentation pour 7,3 millions d'euros de la charge d'intérêt liée à la hausse des niveaux moyens d'endettement et de taux d'emprunt en 2006,
- le versement d'une soulte totale de 6,4 millions d'euros aux porteurs d'OCEANE 2004-2009, lors de sa conversion,
- la reconnaissance d'une part inefficace sur les couvertures de change, en augmentation de 11,6 millions d'euros.

2.7 Résultat des activités cédées

Ce compte correspond principalement à la dépréciation d'éléments d'actifs relatifs aux activités de fils émaillés abandonnées en 2005.

2.8 Impôt

Compte tenu, d'une part, de l'amélioration des résultats de nombreuses filiales et de la reconnaissance d'un impôt différé actif sur des filiales encore déficitaires (mais dont les perspectives sont favorables) et d'autre part, de l'exonération fiscale d'une partie de la plus-value sur cession d'Electro-Matériel en Suisse, la charge d'impôt sur les bénéfices s'élève à 48 millions d'euros contre 26 millions d'euros en 2005.

2.9 Principaux flux financiers de la période

En 2006, Nexans a dégagé une capacité d'autofinancement opérationnelle de 226 millions d'euros contre 196 millions d'euros en 2005.

Celle-ci a été utilisée pour financer notamment un programme d'investissement brut de 171 millions d'euros et une augmentation du besoin en fonds de roulement de 235 millions d'euros (cette progression est cohérente avec la progression de l'activité et la hausse du prix du cuivre et des autres matières premières).

Le net des acquisitions et de des cessions de sociétés a conduit à un décaissement de 177 millions d'euros.

2.10 Bilan

Le bilan au 31 décembre 2006 fait apparaître :

- une variation de la dette de 259 millions d'euros, la portant à 633 millions d'euros. L'endettement net représente un « gearing » (dette nette/capitaux propres totaux) de 39,8% ;

- un besoin en fonds de roulement de 1 465 millions d'euros représentant 18,1% des ventes à cuivre courant (hors Olex) pour l'ensemble de l'exercice 2006 en hausse de 0,1 point sur le même ratio calculé sur des éléments équivalents au 31 décembre 2005. Il comprend l'effet du changement relatif à la valorisation et au classement du stock outil pour un montant de 422 millions d'euros;
- des provisions pour risques et charges, y compris les provisions pour pensions, s'élevant à 469 millions d'euros, d'un niveau très voisin de celui au 31 décembre 2005 (450 millions d'euros) ;
- un actif immobilisé en augmentation de 37 millions d'euros (de 1 118 millions d'euros à 1 155 millions d'euros) compte tenu d'un programme d'investissements corporels supérieur à la charge d'amortissement de la période et d'un reclassement en actifs destinés à la vente d'un montant de 35 millions d'euros, conformément à la décision de cession des activités de l'usine de Simcoe et de la société Nexans Tianjin. Les principaux investissements réalisés sur la période concernent l'activité haute tension et ombilicaux en Norvège.

3- Les progrès réalisés et les difficultés rencontrées

Les progrès réalisés se situent dans plusieurs domaines essentiels :

- La maîtrise des coûts directs et fixes a été au cœur des préoccupations du Groupe dans cette période de forte croissance de l'activité. L'attention portée sur les coûts directs et l'évolution du « mix produit » se sont traduites par une amélioration sensible de la marge sur couts variables.
- Dans le domaine des consommations matières, les taux de déchets de l'activité câbles, marquent un progrès de 3% par rapport à 2005. Une modification de la politique d'approvisionnement des matières plastiques et des actions de réduction de consommation de matières (en particulier dans le domaine des mélanges) ont généré des économies importantes.
- Dans le cadre de la politique du Groupe en matière de diffusion des méthodes et bonnes pratiques industrielles, 67 ingénieurs et techniciens représentant 30 sites de production ont participé aux formations aux méthodes et outils d'analyse et de résolutions de problèmes, animées par la direction industrielle du Groupe. De plus, une formation concernant le savoir-faire de Nexans dans le domaine de l'extrusion a été introduite pour la première fois dans le catalogue des formations techniques. Elle a rencontré un vif succès auprès des sites de production concernés.
- L'attention portée à la sécurité et aux conditions de travail dans le cadre de la mise en application des chartes de sécurité s'est traduite par une baisse d'environ 10% du taux d'accident du travail et l'amélioration de 0,6 point du taux d'absentéisme par rapport à 2005.

L'ensemble de ces actions a eu un impact positif sur le fonctionnement des unités de production et a permis par une baisse du nombre de réclamations clients. Par ailleurs, un contrôle très strict des frais fixes, associé à des plans de réorganisation et de restructuration, a permis de les contenir à un niveau inférieur à celui de l'année précédente en terme de ratio sur chiffre d'affaires.

Dans le domaine des systèmes d'information, l'année 2006 se caractérise d'une part par la finalisation des actions de progrès menées depuis 4 ans, et d'autre part par la définition des axes de développement pour les années 2007–2009 dans un environnement technologique marqué par une évolution rapide. Le Groupe a poursuivi le renouvellement de ses systèmes, notamment dans le domaine des progiciels de gestion intégrés. Tous les projets prévus au plan stratégique ont été réalisés. Le déploiement de SAP et de sa solution automobile pour les unités de fabrication de Harnais a démarré à la pleine satisfaction des utilisateurs concernés. SAP a aussi été mis en place pour la gestion des coulées continues de cuivre en France et en Allemagne, suite à la cession des activités de fils émaillés, qui ne permettait plus d'utiliser les anciennes applications. De nombreux projets ont été lancés pour soutenir le développement de petites unités du Groupe sur une solution basée sur Navision (Chine, Liban, Roumanie, Ghana, Japon, Nexans logistic au Royaume-Uni). La poursuite de la gestion stricte et prudente de la sécurité s'est traduite par de nouveaux renforcements des infrastructures réseau. Les tests annuels de vulnérabilité confirment les progrès permanents. Une évaluation en interne de nos unités avec la méthode de l'ISF (Information Security Forum) a été aussi menée. Cette approche de la gestion des risques est ainsi renforcée. L'objectif de réduction des coûts a été atteint en avance d'une année sur le plan stratégique, avec un ratio sur chiffre d'affaire à cuivre constant de 1,2%. Sur les trois dernières années, les frais informatiques ont baissé de 23%, représentant une économie de plus de 16 millions d'euros, sans impacter ni les investissements nécessaires pour les infrastructures, ni le renouvellement des applications.

Pour l'avenir, le maintien des coûts informatiques à leur niveau actuel et le contrôle des investissements restent d'actualité. Dans ce cadre, des projets structurants ont été décidés, notamment le lancement d'un appel d'offre pour la fourniture et la gestion de notre réseau étendu (WAN), élargi en services et à la téléphonie, pour tenir compte de la fin du contrat AT&T en décembre 2007.

Les engagements contractuels de Nexans avec SAP ont été révisés pour pérenniser l'utilisation du progiciel sous licence en tenant compte des cartes d'évolution du fournisseur. Le renouvellement des applications obsolètes est poursuivi. Les grands projets en cours concernent le Canada et la Suisse. Les activités de support aux métiers ont aussi été renforcées, et un plan d'optimisation de la planification fine en usine a d'ores et déjà été lancé avec une solution achetée et pré-paramétrée en interne pour des déploiements rapides. Le Groupe réorganise aussi ses portails de communication avec l'extérieur (site internet et e-service) afin de faciliter leurs utilisations par les différentes communautés (clients, fournisseurs, transporteurs, financiers...).

Les difficultés rencontrées concernent principalement les conséquences liées à la hausse très forte du prix des matières premières (cuivre +76% en moyenne annuelle entre 2005 et 2006). Cette situation a conduit les équipes commerciales à exercer de fortes pressions sur les clients en vue de protéger les marges sur l'ensemble des produits. De plus, cette situation s'est traduite par une très forte augmentation de la valeur des achats et donc du besoin de financement de l'activité.

Par ailleurs, la forte augmentation de la charge des usines a conduit à une certaine tension de l'outil industriel qui parfois n'a pas permis de respecter les délais de livraison.

4- Recherche et Développement

Les programmes de Recherche et Développement ont mobilisé 54,6 millions d'euros en 2006, soit un peu plus de 1,2% du chiffre d'affaires, montant à mettre en regard des 53,6 millions d'euros en 2005.

L'activité de Recherche et Développement conduite par Nexans, a pour objectif de maintenir et d'élargir sa position sur le marché, en mettant au point de nouveaux produits et en améliorant la sécurité et la qualité des procédés de fabrication en les maîtrisant mieux.

Le potentiel technique de Nexans comprend environ 450 personnes dotées d'équipements techniques performants. Il est affecté à des études à long terme (compréhension de mécanismes, élaboration de nouveaux matériaux d'isolation et de gainage) essentiellement menées par son Centre de Recherche (NRC) ainsi qu'à des actions de court et moyen terme telles que la création et la qualification de nouveaux produits et systèmes ou l'utilisation de la modélisation numérique pour accélérer la mise sur le marché de produits plus performants ou répondant à de nouvelles spécifications. Le dépôt de quelque 59 brevets, couvrant les différents domaines d'activité de Nexans, reflète la qualité de ces équipes techniques.

En aval du Centre de Recherche (NRC), huit centres de compétence assurent le développement technologique de Nexans, leur excellence a été reconnue par la qualification de produits nouveaux :

- Le Fig-8 HTC est un câble de données duplex cuivre/fibre servant à automatiser les lignes régionales non électrifiées. Il est posé le long des voies plutôt que sur des pylônes (client Die Bahn, ex-Deutsche Bahn),
- Le câble DSL nouvelle génération choisie par France Telecom pour expérimentation,
- Qualification aux USA du câble 10 Gbit/s,
- Câble de chauffage résistant à la corrosion alcaline due au béton (marché scandinave),
- Qualification de câbles automobiles pour des domaines d'utilisation en températures compris entre 125°C et 150°C.

5- Orientations

En janvier 2007, Nexans a présenté à son Conseil d'Administration, son nouveau Plan Stratégique pour la période 2007-2009.

Le Groupe a en effet atteint, avec un an d'avance, les objectifs du précédent plan. Si le contexte économique dans lequel les priorités du précédent plan ont été définies n'a pas fondamentalement changé (croissance modérée de l'Europe, plus soutenue en Amérique du Nord et potentiel de développement significatif en Asie et dans le reste du Monde), les tendances mises en évidence fin 2005, se sont accentuées.

A ce titre, on notera la poursuite d'une demande très soutenue en câbles d'énergie, une concurrence accrue sur les entrées de gamme dans un contexte de prix élevé des matières premières.

Cette croissance rapide exige la mobilisation de ressources financières et humaines toujours plus importantes.

A l'horizon du nouveau Plan, le Groupe se fixe pour objectif d'être plus rentable, moins exposé aux cycles court terme de l'activité et recentré sur un nombre plus limité de métiers/segments offrant de réelles opportunités de synergies.

Ce Plan s'est appuyé sur une revue approfondie de l'ensemble des activités du Groupe et une évaluation de chacune d'entre elles en fonction de leur potentiel de croissance et de rentabilité, de leur cycle et du positionnement concurrentiel du Groupe sur ce marché.

Ces travaux ont permis d'identifier trois types d'activités :

- les activités Câbles et Systèmes d'énergie pour les segments de l'Infrastructure, de l'Industrie et du Bâtiment qui sont au centre de la stratégie de Nexans,
- les activités complémentaires Télécom pour lesquelles le Groupe privilégiera une approche de développement plus sélective,
- enfin, les activités Amont (fils conducteurs) pour lesquelles Nexans procèdera à un recentrage progressif sur les seuls besoins propres du Groupe.

Au terme du Plan stratégique 2007-2009, Nexans ambitionne d'être un acteur global dans l'Infrastructure, l'Énergie et l'Industrie, s'appuyant sur une présence locale dans le marché du bâtiment.

- En effet, les marchés d'Infrastructure présentent des perspectives fortes pour les prochaines années. C'est une tendance à la fois générale et pérenne compte tenu de la remise à niveau dans les marchés développés et du développement dans les marchés émergents des infrastructures d'énergie.
- Les marchés Industrie, dépendants de l'économie mondiale bénéficient de la forte activité en pétrochimie et dans les transports.
- Le marché du Bâtiment bénéficie d'un environnement porteur en Europe tandis que le marché américain est temporairement en retrait. Il constitue pour Nexans une base de développement pour les pays en croissance rapide.

Le renforcement du Groupe dans ces activités stratégiques se fera à travers :

- un enrichissement de l'offre produits,
- le développement de nouveaux marchés géographiques profitables,
- le renforcement de la culture clients des équipes avec pour le segment Industrie, la mise en place d'organisations commerciales et un support technique dédiés et la définition de huit segments prioritaires : marine, robotique, nucléaire, pétrochimie, manutentions, électronique, automobile, matériel ferroviaire.

Pour les activités Télécoms, le Groupe poursuivra une politique de développement très sélective. Ainsi, pour les infrastructures Télécoms, la stratégie reposera sur la promotion de produits à performances renforcées pour les applications XDSL dans le domaine du cuivre. Dans le domaine des câbles à fibre optique, le Groupe s'appuiera sur une offre Systèmes pour les déploiements FTTH. Nexans devra tirer le meilleur parti de sa petite taille sur nombre de ces marchés et de son approche de niches. Pour les réseaux locaux (LAN), la nécessité de poursuivre une stratégie largement régionale est un obstacle au développement des synergies. Par ailleurs, on ne peut négliger le risque croissant de commoditisation de la partie cuivre du marché.

Concernant les activités conducteurs et de fil machine, le Groupe recherchera un désengagement progressif afin de ne servir à terme que les seuls besoins internes.

Le redéploiement géographique et métiers du Groupe va nécessiter la mobilisation de ressources importantes, notamment en investissements. Ainsi, sur la période 2007-2009, le montant des investissements est estimé à plus de 500 millions d'euros. Les trois segments prioritaires que sont les infrastructures d'Énergie, l'Industrie et le Bâtiment devraient bénéficier de plus de 80% de ceux-ci.

Grâce à la poursuite de sa politique de restructuration (30 millions d'euros par an) et l'accent mis sur les produits à plus haute valeur ajoutée et le segment Industrie, le Groupe vise à l'horizon du Plan les objectifs suivants à périmètre et taux de change constants :

Chiffre d'affaires consolidé proche de 5 000 M€ (à métal constant) soit un taux moyen annuel de croissance organique hors réduction d'activités dans les fils conducteurs et fil machine de +6%

Marge opérationnelle : 7,5%

Rentabilité sur capitaux employés avant impôt de l'ordre de 13%

Cash-Flow* neutre en 2007 et positif en 2008 et 2009.

Les perspectives présentées ci-dessus sont basées sur les hypothèses suivantes :

- Utilisation d'un cours standard pour les métaux non ferreux principalement cuivre et aluminium de respectivement 1 500 euros et 1 200 euros par tonne.
- Utilisation d'un prix du cuivre à 4 400 euros/tonne sur l'ensemble de la période considérée pour mesurer le ROCE et les cash-flows.
- Stabilité des taux de change (euros contre autres devises) par rapport aux niveaux de fin 2006.
- Maintien des environnements économiques globaux observés au cours des dernières années avec toutefois un ralentissement modéré de la croissance en Amérique du Nord par rapport à l'Europe.
- Croissance annuelle du marché mondial du câble (à cuivre constant) de l'ordre de 3% sur la période 2007-2009.
- Poursuite de la croissance du marché des infrastructures, du transport et de la pétrochimie.

6- Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté

6.1 Risques liés à l'activité

En plus des risques décrits aux paragraphes 6.2 à 6.4 ci-après, les risques les plus importants identifiés et spécifiques à l'activité et au Groupe Nexans sont les suivants :

- risques liés au caractère saisonnier de l'activité ;
- risques liés aux responsabilités contractuelles ;
- risques liés à la dépendance clients ;

* après variation du BFR, investissements et dividendes

- risques liés aux matières premières et à l'approvisionnement ;
- risques liés à la situation concurrentielle ;
- risques liés aux technologies utilisées ;
- risques géopolitiques dans les zones de développement à croissance élevée ;
- risques liés à la réglementation environnementale.

L'ensemble de ces sujets fait chaque année l'objet d'un exposé détaillé et actualisé au chapitre « Facteurs de risques » du Document de référence établi par Nexans et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

6.2 Risques de marché

Les risques de marché les plus importants identifiés pour le Groupe Nexans sont les suivants :

- risques de taux ;
- risques de change ;
- risques sur les cours des métaux ;
- risques de crédit lié au risque financier de contrepartie.

L'ensemble de ces risques fait l'objet d'un exposé détaillé en note 24 de l'annexe aux comptes consolidés. Une analyse de sensibilité pour l'année 2006 est par ailleurs présentée dans la note 24 de l'annexe aux comptes consolidés.

La politique de gestion du risque de change, du risque de taux et du risque sur métaux non ferreux est définie et contrôlée par le Département Central de la Trésorerie et des Métaux, et mise en œuvre par les filiales opérationnelles du Groupe.

La gestion de ces risques est centralisée par le département central de la Trésorerie et des Métaux pour les filiales situées dans des pays où la réglementation le permet.

Les filiales significatives dont la gestion de ces risques n'est pas centralisée sont situées en Turquie, au Liban, en Egypte, au Maroc, en Chine, en Corée, au Vietnam et au Brésil. Ces filiales qui ont leurs propres relations bancaires sont néanmoins soumises aux procédures du Groupe en matière de choix de leurs banques, de gestion des risques de change, de taux et de couverture de leurs risques sur les métaux non ferreux.

6.3 Risques de liquidité

L'accès à la liquidité a été essentiellement assuré pendant le premier semestre de l'année 2006 par des émissions de billets de trésorerie sur le marché français et par la conversion en capital de l'émission obligataire convertible faite par le Groupe en juillet 2004 pour un montant de 135 millions d'euros.

Au mois de juin, trois éléments significatifs ont modifié la structure de l'accès à la liquidité du Groupe : d'abord le Groupe a obtenu des porteurs de l'obligation convertible 2004-2009 de 135 millions d'euros le droit de procéder à son remboursement anticipé, ce qui a entraîné sa conversion: le Groupe a exercé ce droit avec pour effet, une augmentation des fonds propres du Groupe de 117 millions d'euros et en conséquence une diminution des besoins de trésorerie.

En second lieu une nouvelle émission obligataire convertible de 280 millions d'euros a été lancée avec succès au début de juillet renforçant ainsi la flexibilité financière du Groupe.

Enfin l'agence de notation Standard and Poors a modifié la notation de la dette du Groupe, l'établissant à BB+/stable/B contre BBB-/negative/A3 précédemment. Cette modification a eu pour conséquence de restreindre l'accès du Groupe au marché du papier commercial à court terme. Le Groupe a donc complété son besoin de financement pendant le second semestre en ayant principalement recours à des lignes bancaires non confirmées et en utilisant partiellement son ouverture de crédit confirmée à moyen terme pour financer l'acquisition de la société Olex à la fin novembre.

Dans le cadre de la gestion de son accès à la liquidité à moyen terme, le Groupe a obtenu en même temps que le report de l'échéance finale de son ouverture de crédit confirmée à moyen terme, une augmentation des engagements de ses partenaires bancaires sans modification des conditions. La facilité est donc passée de 450 millions d'euros à 580 millions d'euros. Sa durée est de cinq ans à compter d'octobre 2006. Le contrat d'ouverture de crédit syndiqué demeure assorti d'engagements classiques (sûreté négative, pari-passu, défaut croisé) et d'engagements sur des ratios financiers (endettement net consolidé/EBITDA < 2,95, et endettement net consolidé/capitaux propres y compris les intérêts minoritaires < 1,15). Au 31 décembre 2006, comme à la date d'établissement du présent rapport, ces ratios sont très largement respectés. Le non-respect de ces engagements entraînerait soit immédiatement, soit après une période de trente jours selon leur nature, l'indisponibilité des lignes non tirées et la déchéance du terme sur le tirage en cours.

Au 31 décembre 2006, l'endettement brut du Groupe s'élevait à EUR 919 millions d'euros financés par l'émission de billets de trésorerie à hauteur de 43 millions d'euros, des concours bancaires de 506 millions d'euros, de cessions de créances commerciales de 124 millions d'euros, et par l'emprunt obligataire convertible de juillet 2006 à hauteur de 246 millions d'euros, la part optionnelle de l'émission étant comptabilisée en fonds propres pour 34 millions d'euros.

Le Groupe avait 287 millions d'euros de liquidités à la fin de l'exercice soit sous forme de dépôts à vue ou à terme auprès de banques, soit sous forme d'instruments négociables à court terme.

Le programme de cessions de créances pour un montant de 120 millions d'euros mis en place en décembre 2003 auquel participent les principales filiales opérationnelles françaises du Groupe (Nexans France, Société de Coulée Continue de Cuivre et Société Lensoise du Cuivre) a été pleinement utilisé pendant la majeure partie de l'année 2006. Lors de son renouvellement en décembre, son montant a été augmenté à 150 millions d'euros. Les conditions sont demeurées inchangées. Quelques filiales hors de France financent partiellement leurs besoins en fonds de roulement par des cessions de créances commerciales lorsque les conditions de ce type de financement sont compétitives.

Montants en millions d'euros

Titres émis emprunts contractés	Montant tiré à fin décembre 2006	Taux fixe ou révisable	Montant global des lignes	Échéances résiduelles des lignes tirées	Existence ou non de couvertures
Découverts bancaires	34	Taux révisable		Jour le jour	Non
Billets de trésorerie	43	Taux révisable	500	1 mois à 1 an	Non
Emprunt court terme	135	Taux révisable	500	1 mois à 1 an	Non
Lignes confirmées	330	Taux révisable	580	4,8 ans	Non
Cessions de créances	124	Taux révisable	180	1 an	Non
Emprunts moyen terme	7	Taux fixe	2	3 à 5 ans	Non
Obligation convertible	246	Taux fixe	246	6,5ans	Non

6.4 Risques de crédit client

Le risque de crédit de Nexans bénéficie d'un facteur de protection globale à l'échelle du Groupe par la diversification de ses métiers, de ses clients et de sa base géographique.

Au plan des pratiques internes pour réduire le risque de crédit client, Nexans met en œuvre pour certains marchés de grande exportation des modalités de paiement sécurisées (avances à la commande, paiements à l'avancement, lettres de crédit irrévocables et confirmées auprès de banques validées par la Trésorerie Centrale). En dehors de ces marchés spécifiques, Nexans a développé une politique de couverture des créances clients par une police d'assurance crédit court terme pour les ventes sur les marchés locaux et à l'exportation. Le programme d'assurance crédit souscrit auprès d'un assureur mondial spécialisé - COFACE - est en vigueur dans un périmètre de sociétés qui représentent environ 80% du chiffre d'affaires du Groupe. Certains clients dont le risque de défaillance court terme est estimé très faible sont avec l'accord de l'assureur, exclus du champ de l'assurance crédit.

Cette couverture via la COFACE donne accès à une base d'informations sur le risque de crédit associé à chaque client, elle permet à chaque unité de gérer la prise de risque par une surveillance des en-cours clients par rapport aux plafonds de crédit assurés et en cas de défaillance, de limiter les impacts sur la trésorerie et les résultats au montant en excès éventuel par rapport au plafond d'encours assuré et au montant de la franchise de la police (généralement 10% du montant couvert). Les dépassements des en-cours par rapport aux montants assurés font l'objet de revue périodique par les Directeurs de Pays et leurs contrôleurs financiers.

<i>en millions d'euros</i>	2006	2005	2004 après IAS 32-39	2004
Créances commerciales brutes	1 313	1 147	879	749
Provisions	(41)	(42)	(43)	(43)
Valeur nette	1 272	1 105	836	706
Taux de provision	-3,1%	-3,7%	-4,9%	-5,7%

L'évolution des provisions traduit le fait que les risques d'impayés sur créances commerciales restent à un niveau stable.

7- Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement de ce rapport

Nexans a signé fin janvier 2007, avec le Groupe américain Superior Essex, deux accords de cession de ses activités dans les fils émaillés, au Canada et en Chine, pour un montant de 32 millions d'euros. Ces accords concernent le site de Simcoe au Canada et la participation majoritaire de 80 % de Nexans dans la société Nexans Tianjin Magnet Wires and Cables en Chine.

Au 31 décembre 2006, ces activités employaient 154 personnes au Canada (Simcoe) et 176 en Chine (Tianjin). En 2006, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 69 millions d'euros à cours du cuivre constant.

Ces accords sont soumis à l'approbation des autorités chinoises et canadiennes, ainsi qu'aux conditions de l'accord avec le co-actionnaire chinois de Tianjin. La clôture de l'opération devrait intervenir au deuxième trimestre 2007.

8- L'activité et les résultats de la Société Nexans

Outre son rôle de holding faîtière, Nexans assure des fonctions de financement et de gestion centralisée de la trésorerie du Groupe.

Nexans joue également le rôle de pivot pour l'encaissement d'une redevance interne liée à la recherche et au développement, à charge pour elle de répartir les contributions entre les filiales en fonction des programmes d'intérêt Groupe qu'elles mettent en œuvre.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, le chiffre d'affaires s'est élevé à 13 060 753 euros et correspond essentiellement à la facturation du coût des prestations rendues à ses filiales. Le résultat net ressort en gain à 88 094 875 euros (contre un gain de 43 227 833 euros l'année précédente). Cette amélioration est liée à la forte augmentation du résultat financier qui correspond pour l'essentiel au dividende versé à Nexans par sa filiale Nexans Participations. Un gain d'intégration fiscal net de 249 485 euros a été comptabilisé au titre de la période.

Les capitaux propres de la Société s'établissent à 1 329 901 775 euros contre 1 150 780 410 euros à la fin de l'exercice précédent.

9- Proposition d'affectation du résultat

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de décider d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 88 094 875 euros de la manière suivante :

- Report à nouveau antérieur	84 400 957 euros
- Résultat de l'exercice	88 094 875 euros
- Dotation de la réserve légale	175 763 euros
Total bénéfice distribuable	172 320 069 euros

Affectation du résultat

(Sur la base du nombre d'actions constituant le capital social au 31 décembre 2006)

- 1,20 euro par action soit un dividende mis en distribution égal à	30 317 946 euros
- Report à nouveau après affectation	142 002 123 euros
Total	172 320 069 euros

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de décider la distribution d'un dividende de 1,20 euro par action portant le montant total du dividende à 30 317 946 euros sur la base du nombre d'actions constituant le capital social au 31 décembre 2006.

Toutefois, ce montant est susceptible d'être augmenté (et corrélativement le report à nouveau diminué) d'un montant total maximal de 660 275 euros pour tenir compte du nombre total maximal de 660 275 actions supplémentaires susceptibles d'être créées, entre le 1^{er} janvier 2007 et le jour de l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur la distribution du dividende, par voie de levées d'options de souscriptions d'actions.

Il sera également proposé à l'Assemblée Générale de décider que ces dividendes soient mis en paiement le 15 mai 2007.

Au cas où lors de la mise en paiement du dividende, la société Nexans détiendrait toujours certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés au titre de ces actions seront affectées au report à nouveau.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts (CGI), il est précisé que toutes les actions sont de même catégorie et que la totalité des dividendes mis en paiement, soit un montant total maximal de 30 978 221 euros, serait éligible à la réfaction de 40% mentionnée au 2^o du 3 de l'article 158 du CGI.

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices, l'avoir fiscal correspondant (exercice 2003), ainsi que les dividendes éligibles à la réfaction de 50% (exercice 2004) et de 40% (exercice 2005) ont été les suivants :

	2003	2004	2005
Dividende par action	0,20 euro	0,50 euro	1 euro
Avoir fiscal	0,10 euro	-	-
Revenu global par action	0,30 euro	0,50 euro	1 euro
Dividendes éligibles à la réfaction de 50% (exercice 2004) et de 40% à partir de l'exercice 2005 :			
- Montant par action	-	0,50 euro	1 euro
- Nombre d'actions rémunérées (actions toutes de même catégorie)	-	21 136 773 euros	21 661 745 euros
- Montant total	-	10 568 386,50 euros	21 661 745 euros

10- Résultat des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du Décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

11- Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Aucune dépense ni charge non déductible du résultat fiscal de Nexans, telles que visées au 4 de l'article 39 du CGI, n'a été engagée au titre de l'exercice 2006.

12- Conseil d'Administration et Direction Générale

Le 15 mai 2006, l'Assemblée Générale des actionnaires a approuvé la prolongation du mandat d'administrateur de Gérard Hauser jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2009. Le Conseil d'Administration a donc aussitôt confirmé Gérard Hauser dans ses fonctions de Président-Directeur Général jusqu'à la fin du premier semestre 2009 et, en accord avec le Comité des Nominations et Rémunérations, a par ailleurs procédé à la création immédiate d'un poste de Directeur Général Délégué confié à Frédéric Vincent jusqu'alors Directeur Administratif et Financier de Nexans.

12.1 Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2006

	Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2006 dans toutes autres sociétés
Gérard HAUSER	<ul style="list-style-type: none"> - Président-Directeur Général de Nexans - Administrateur de Alstom, Faurecia, Aplix, Ipsen
Frédéric VINCENT	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général Délégué de Nexans - Administrateur d'Electro-Banque et d'Essex Nexans Europe - Administrateur de Nexans USA Inc. *, Nexans Canada Inc. *, International Cables Co. *, Nexans Energy USA Inc. *, Nexans Magnet Wire Redevelopment *, Nexans Hellas Industrial SA *, Liban Câbles Contracting SAL *, Liban Câbles Holding SAL *, Liban Câbles Packing SAL *, Liban Câbles SAL *
Gianpaolo CACCINI	<ul style="list-style-type: none"> - Président de Assovetro, Association des producteurs de verre italiens - Administrateur de Saint-Gobain, JM Huber Corporation *, Saint-Gobain Corporation *, Nybron Flooring International *
Georges CHODRON DE COURCEL	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général délégué de BNP Paribas - Membre du Comité Exécutif de BNP Paribas - Président de Financière BNP Paribas SAS, Compagnie d'Investissement de Paris SAS, BNP Paribas Emergis SAS, BNP Paribas (Suisse) SA *, BNP Paribas UK Holdings Ltd * - Administrateur de Bouygues SA, Alstom, F.F.P. (Société Foncière Financière et de Participations), Verner Investissements SAS, Erbé SA *, BNP Paribas ZAO * - Membre du Conseil de Surveillance de Lagardère SA - Censeur de Exane, Scor SA, Safran

	Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2006 dans toutes autres sociétés
Jacques GARAÏALDE	<ul style="list-style-type: none"> - Managing Director de Kohlberg Kravis Roberts & Co. Ltd - Président du Conseil d'Administration de PagesJaunes Groupe - Président-Directeur Général de Médiannuaire Holding - Administrateur de Legrand, Tarkett SA - Membre du Comité de Direction de Société d'Investissement Familiale
Patrick PUY	<ul style="list-style-type: none"> - Managing Director de Alvarez & Marsal France - Président-Directeur Général de Ocean S.p.A. * - Président du Conseil d'Administration de Bréa SA et MGB SA - Directeur Général de Gate Gourmet France
Ervin ROSENBERG	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller du Président de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque - Administrateur de Carbone Lorraine - Membre du Conseil de Surveillance de Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, LCF Rothschild Financial Services, Mobility Saint Honoré - Président-Directeur Général de Financière Savoisienne
Jean-Louis VINCIGUERRA	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller financier du Fonds Aga Khan pour le Développement Economique - Président d'INNOFIN (société de conseil en stratégie financière) - Administrateur de Telecom Development Company of Afghanistan *, Energie du Mali *
Jean-Marie CHEVALIER	<ul style="list-style-type: none"> - Professeur de Sciences Economiques à l'Université Paris IX Dauphine - Directeur au Cambridge Energy Research Associates
Colette LEWINER	<ul style="list-style-type: none"> - Vice President, Global Leader Energy, Utilities & Chemicals and Global Marketing Leader de Cap Gemini - Administrateur de La Poste, TGS-NOPEC Geophysical Company ASA * - Membre du Conseil Stratégique des Technologies de l'information rapportant au Premier Ministre - Membre de l'Académie des Technologies
Yves LYON-CAEN	<ul style="list-style-type: none"> - Président du Directoire de Béri 21 (Holding de Bénéteau S.A.) - Président du Conseil de Surveillance de Bénéteau S.A. et de Sucres & Denrées - Administrateur de Unibail Holding

	Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2006 dans toutes autres sociétés
François POLGE DE COMBRET	<ul style="list-style-type: none"> - Senior Advisor de UBS Investment Bank - Administrateur de Renault et Bouygues Telecom - Membre du Conseil de Surveillance de Safran

(*) Mandats exercés dans des sociétés étrangères.

12.2 Rémunération totale et avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social

12.2.1 Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Le montant annuel des jetons de présence alloués aux administrateurs a été fixé à 400 000 euros par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2006, avec effet à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2006.

Les modalités de fixation et de répartition des jetons de présence décidées par le Conseil d'Administration comportent une partie fixe et une partie variable qui est fonction de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil et leur participation aux comités.

Les modalités de répartition des jetons de présence sont les suivantes :

- chacun des administrateurs, y compris le Président, perçoit 15 000 euros d'allocation fixe ;
- chacun des administrateurs, y compris le Président, perçoit 2 000 euros de plus pour chaque séance du Conseil à laquelle il participe, plafonné à 10 000 euros par administrateur ;
- chacun des membres du Comité d'Audit et des Comptes perçoit 3 000 euros par réunion, plafonné à 9 000 euros par an ;
- chacun des membres du Comité des Nominations et des Rémunérations perçoit 6 000 euros par an pour sa participation.

Ainsi, Georges Chodron de Courcel, Jean-Louis Vinciguerra et Yves Lyon-Caen ont reçu 34 000 euros ; Gianpaolo Caccini et Ervin Rosenberg ont reçu 31 000 euros ; Patrick Puy a reçu 29 000 euros ; Gérard Hauser, Jean-Marie Chevalier, Colette Lewiner et Jacques Garaïalde ont reçu 25 000 euros ; et François Polge de Combret a reçu 22 000 euros.

Par conséquent, le montant total de jetons de présence alloués au titre de l'exercice 2006 et versés aux membres du Conseil d'Administration fin 2006 s'élève à 315 000 euros.

12.2.2 Rémunération du Président-Directeur Général

Les éléments de sa rémunération sont indiqués dans le tableau récapitulatif suivant :

	MONTANTS DUS AU TITRE DE 2005	MONTANTS VERSES EN 2005	MONTANTS DUS AU TITRE DE 2006	MONTANTS VERSES EN 2006
REMUNERATION FIXE	750 000 euros	750 000 euros	791 670 euros	791 670 euros
REMUNERATION VARIABLE	712 000 euros	695 000 euros	858 880 euros	712 000 euros
JETONS DE PRESENCE	25 000 euros	25 000 euros	25 000 euros	50 000 euros ⁽¹⁾
AUTRES AVANTAGES	1 836 euros	1 836 euros	1 836 euros	1 836 euros
TOTAL	1 488 836 euros	1 471 836 euros ⁽²⁾	1 677 386 euros	1 555 506 euros ⁽²⁾

(1) 25 000 euros au titre des jetons de présence dus pour l'exercice 2005 et 25 000 euros au titre des jetons de présence dus pour l'exercice 2006.

(2) Rémunération brute totale avant impôts (base DADS).

En outre, comme indiqué dans le rapport spécial sur les stock-options établi en application de l'article L. 225-184 du Code de commerce, par décision du Conseil d'Administration du 23 novembre 2006, le Président-Directeur Général a reçu 70 000 options de souscription d'actions au prix d'exercice de 76,09 euros par action.

Au titre de l'exercice 2006, la rémunération variable a été calculée en fonction d'objectifs quantitatifs pour 60%, fondés sur le résultat opérationnel, le chiffre d'affaires, le ROCE opérationnel et la capacité d'autofinancement après frais de restructurations, et sur une base qualitative pour 40%, fondée sur l'appréciation de sa performance individuelle.

Le Président-Directeur Général bénéficie du régime de retraite additionnelle mis en place pour les cadres dirigeants du Groupe.

Le Président-Directeur Général ne bénéficie d'aucune disposition prévoyant une indemnité au cas où il serait conduit à quitter ses fonctions de mandataire social. Il est titulaire d'un contrat de travail avec l'une des filiales principales du Groupe établi avant l'introduction en bourse de Nexans, dont l'application est suspendue pendant la durée de son mandat. Si ce dernier venait à être interrompu pour quelque motif que ce soit, son contrat de travail reprendrait effet de plein droit. Il bénéficierait alors, en cas de cessation de ce contrat quelle qu'en soit la cause, d'une clause de non-concurrence prévoyant le versement d'une indemnité égale à sa rémunération brute totale perçue au cours des 12 derniers mois précédant la cessation de son mandat de Président de Nexans. Par ailleurs, en cas de licenciement (sauf pour faute lourde ou grave), il aurait droit en outre au versement d'une indemnité égale à sa rémunération brute totale perçue au cours des 12 derniers mois précédant la cessation de son mandat de Président de Nexans.

12.2.3 Rémunération du Directeur Général Délégué

Les éléments de sa rémunération sont indiqués dans le tableau récapitulatif suivant :

Rémunération fixe annuelle	460 000 euros
Rémunération fixe versée au titre du mandat social exercé depuis le 15 mai 2006 (*)	287 505 euros
Rémunération variable due au titre de 2006 (y compris jetons de présence de Liban Câbles SAL **)	336 996 euros
Autres Avantages versés au titre de 2006	2 618 euros

* prorata temporis de la rémunération fixe annuelle.

** seule rémunération reçue de la part des sociétés contrôlées par Nexans, dans lesquelles Frédéric Vincent exerce un mandat.

En outre, comme indiqué dans le rapport spécial sur les stock-options établi en application de l'article L. 225-184 du Code de commerce, par décision du Conseil d'Administration du 23 novembre 2006, le Directeur Général Délégué a reçu 50 000 options de souscription d'actions au prix d'exercice de 76,09 euros par action.

Au titre de l'exercice 2006, la rémunération variable a été calculée en fonction d'objectifs quantitatifs pour 70%, fondés sur le résultat opérationnel, le chiffre d'affaires, le ROCE opérationnel et la capacité d'autofinancement après frais de restructurations, et d'objectifs qualitatifs individuels pour 30%.

Le Directeur Général Délégué bénéficie du régime de retraite additionnelle mis en place pour les cadres dirigeants du Groupe.

Le Directeur Général Délégué ne bénéficie d'aucune disposition prévoyant une indemnité au cas où il serait conduit à quitter ses fonctions de mandataire social. Il est toutefois titulaire d'un contrat de travail avec Nexans dont l'application est suspendue pendant la durée de son mandat. Si ce dernier venait à être interrompu pour quelque motif que ce soit, son contrat de travail reprendrait effet de plein droit. En cas de licenciement (sauf pour faute lourde ou grave), il aurait droit, en sus de l'indemnité conventionnelle de licenciement, au versement d'une indemnité égale à vingt quatre fois sa dernière rémunération mensuelle (avec bonus) précédant la cessation de son mandat de Directeur Général Délégué de Nexans.

12.3 Montant provisionné

Le montant total des sommes provisionnées ou constatées par Nexans au 31 décembre 2006 aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué s'élève à 6,1 millions d'euros.

12.4 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Outre les accords décrits aux paragraphes 12.2.2 et 12.2.3 ci-avant dont sont bénéficiaires respectivement le Président-Directeur Général et le Directeur Général Délégué, les autres membres salariés du Comité Exécutif de Nexans, auraient droit en cas de licenciement (pour un motif autre que la faute lourde ou grave) au versement d'une indemnité égale à deux ans de leur rémunération brute totale. Cette indemnité viendrait en complément de leur indemnité conventionnelle de licenciement, sauf pour deux d'entre eux, pour lesquels le montant est fixé à deux ans de leur rémunération nette totale.

Par ailleurs, en cas d'offre publique portant sur les actions Nexans, les membres du Comité Exécutif (y compris le Président-Directeur Général et le Directeur Général Délégué), comme tous les salariés du Groupe, pourraient pendant la période d'offre immédiatement lever la totalité de leurs options de souscription d'actions et céder toutes les actions provenant de l'exercice de leurs options.

12.5 Etat récapitulatif des opérations des dirigeants mentionnés à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

Les opérations déclarées à l'AMF par les dirigeants au cours de l'exercice 2006 sont résumées dans le tableau récapitulatif suivant :

MANDATAIRES SOCIAUX	DATE 2006	NATURE DE L'OPERATION	DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER	PRIX (en euros)	MONTANT (en euros)
Gérard HAUSER	02/02	Souscription	Autres types	17,45	82 887
	02/02	Cession	Actions	51,75	245 812
	03/02	Souscription	Autres types	17,45	78 525
	03/02	Cession	Actions	53,90	242 550
	06/02	Souscription	Autres types	17,45	78 525
	06/02	Cession	Actions	53,90	242 550
	17/05	Acquisition	Actions	67,05	20 115
	13/06	Acquisition	Actions	51,55	10 310
Jean-Louis VINCIGUERRA	07/03	Acquisition	Actions	56,20	18 827
Georges CHODRON DE COURCEL	07/04	Acquisition	Actions	69,35	13 870
François POLGE DE COMBRET	30/05	Acquisition	Actions	60,56	30 280
Gianpaolo CACCINI	27/09	Acquisition	Actions	66	9 900
Frédéric VINCENT	12/05	Souscription	Autres types	52,50	53 194
	19/06	Acquisition	Autres types	56,79	12 254

MEMBRES DU COMITE EXECUTIF	DATE	NATURE DE L'OPERATION	DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER	PRIX (en euros)	MONTANT (en euros)
Bruno THOMAS	10/05	Souscription Couverture	Autres types	11,62 71,19	145 250
	12/05	Souscription	Autres types	52,50	21 000
	19/06	Acquisition	Autres types	56,79	12 254
Michel LEMAIRE	12/05	Souscription	Autres types	52,50	19 407
	19/06	Acquisition	Autres types	56,79	12 254
Pascal PORTEVIN	26/04	Souscription Couverture	Autres types	11,62 68,87	72 625
	12/05	Souscription	Autres types	52,50	525
	19/06	Acquisition	Autres types	56,79	2 254
Véronique GUILLOT-PELPEL	12/05	Souscription	Autres types	52,50	2 446
	19/06	Acquisition	Autres types	56,79	12 254
Yvon RAAK	12/05	Souscription	Autres types	52,50	21 000
	19/06	Acquisition	Autres types	56,79	12 254
	22/11	Souscription Couverture	Autres types	11,62 81,82	72 625

13- Informations sur la répartition du capital et des droits de vote de Nexans

En fonction des informations reçues en application de l'article L. 233-7 du Code de Commerce, les actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote de la société au 31 décembre 2006 sont :

- Dodge & Cox (Etats-Unis).

Les franchissements de seuils légaux intervenus au cours de l'exercice 2006 sont les suivants :

- Tweedy Browne Company LLC, agissant pour le compte d'un fonds sous mandat de gestion, a déclaré les 12 et 20 janvier 2006 avoir franchi à la baisse, respectivement le 9 janvier le seuil de 5% du capital et le 13 janvier le seuil de 5% des droits de vote, et détenir à ce moment-là pour le compte dudit fonds, 1 000 000 actions, soit 4,28% du capital et 4,71% des droits de vote ;
- Morgan Stanley & Co International Ltd contrôlée par Morgan Stanley, a déclaré le 6 décembre 2006 avoir franchi à la hausse, le 29 novembre, les seuils de 5% du capital et des droits de vote, puis avoir franchi à la baisse ce même seuil le 30 novembre 2006, et détenir à ce moment-là 1 002 374 actions, soit 3,97% du capital et 3,94% des droits de vote. Ces franchissements de seuils résultent d'opérations effectuées dans le cadre d'activités de prêt emprunt de titres.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, Morgan Stanley & Co International Ltd contrôlée par Morgan Stanley, a déclaré les 9 et 10 janvier 2007 avoir franchi, respectivement à la hausse le 8 janvier le seuil de 5% du capital, puis à la baisse le 9 janvier ce même seuil, et détenir à ce moment-là 607 493 actions, soit 2,41% du capital et 2,39% des droits de vote.

La participation des salariés au capital représente 1,3% (dont 88,5% via des FCPE) du capital social au 31 décembre 2006.

Au 31 décembre 2006, le montant du capital social est de 25 264 955 euros divisé en 25 264 955 actions de un (1) euro chacune de valeur nominale. Ce montant résulte de (i) la levée de 312 825 options de souscription d'actions intervenues entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2006, (ii) l'annulation de 2 221 199 actions auto-détenues intervenue le 29 mars 2006, (iii) la souscription de 65 797 actions nouvelles intervenue le 12 mai 2006 dans le cadre d'une augmentation de capital réservée aux salariés, (iv) la conversion en actions nouvelles de 3 534 160 OCEANE 3,125% 15 juillet 2004 - 1^{er} janvier 2010 et (v) la levée de 66 050 options de souscription d'actions intervenues entre le 1^{er} juillet 2006 et le 31 décembre 2006.

Au 31 décembre 2006, le nombre d'actions à droit de vote double s'élève à 279 240 et le nombre total de droits de vote à 25 544 195. En vertu des statuts, un actionnaire ne peut exprimer au titre des votes simples qu'il émet, tant en son nom personnel que comme mandataire, plus de 8% (et 16% au titre des votes doubles) des voix attachées aux actions présentes ou représentées lors du vote de toute résolution d'une assemblée générale.

14- Programme de rachat d'actions propres par la Société

Le Conseil d'Administration a décidé le 29 mars 2006 d'annuler la totalité des 2 221 199 actions auto-détenues à ladite date (environ 9,4% du capital) entraînant alors la réduction du capital social.

L'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2006 a autorisé la société à opérer sur ses propres titres dans les conditions qu'elle a fixées. Cette autorisation n'a pas été mise en œuvre par le Conseil d'Administration à la date du 31 décembre 2006. La société ne détient donc à cette date aucune de ses propres actions.

15- Compte rendu de l'utilisation faite des autorisations d'augmentation de capital

Au 31 décembre 2006, 1 462 775 options de souscription d'actions Nexans réservées au personnel restent en vigueur, soit 5,79% du capital, chacune d'elles donnant droit en cas d'exercice à une action Nexans.

Un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital est joint en annexe. Ce tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2006.

16- Informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité

16.1 Conséquences environnementales de l'activité

16.1.1 Politique du groupe Nexans en matière d'environnement

L'environnement et la sécurité des biens et des personnes sont au cœur des préoccupations de Nexans. La politique du Groupe est définie dans la charte « Maîtrise des risques » signée par le Président et diffusée à l'ensemble des sites dans le monde et disponible sur le site intranet. Celle-ci porte sur l'amélioration continue des sites de production, grâce à des audits de contrôle ainsi que sur l'évaluation des risques liés aux produits et procédés de fabrication.

L'engagement de Nexans dans la protection de l'environnement passe également par la formation du personnel à un ensemble de bonnes pratiques dans le domaine.

Sur le plan de l'organisation, la politique de l'environnement est pilotée par la Direction Industrielle Groupe, directement rattachée à la Direction des Opérations Stratégiques. La Direction Industrielle supervise la stratégie industrielle, les budgets d'investissement, l'ingénierie des grands projets industriels, ainsi que les bases de données. Cette direction gère par ailleurs les projets transversaux et notamment le développement des produits et des processus ainsi que le parc machine du Groupe. Dans chacun de ces domaines, elle s'assure du respect et de la protection de l'environnement.

Les règles édictées et les objectifs fixés par la Direction Industrielle en matière environnementale s'appliquent à l'ensemble de l'entreprise à travers le monde, y compris aux filiales à l'étranger.

Le programme d'amélioration continue des sites de production est suivi par le Comité Environnement qui réunit la Direction des Opérations Stratégiques, la Direction Industrielle et Technique, la Direction des achats, la Direction juridique, la Direction des Risques et la Direction des Ressources Humaines et de la Communication.

Management de l'environnement : mesures prises pour assurer le respect des règles en vigueur

Un système de management environnemental interne a été mis en place depuis une dizaine d'années. Son objectif est de réduire les risques de pollution et de maîtriser les coûts environnementaux (consommation d'énergie, de matières premières ou de produits dangereux, élimination et recyclage des déchets).

En ligne avec la norme ISO 14001, ce système s'appuie sur un suivi annuel de l'ensemble des sites à l'aide d'un questionnaire abordant 12 thèmes environnementaux et au travers d'une grille de notation. Cette grille de notation évolue chaque année en fonction de l'évolution de la réglementation et des axes d'amélioration souhaités par le Groupe. En 2006, les points particulièrement évalués portent sur le recyclage de l'eau dans les usines, pour en limiter la consommation, le recyclage et la valorisation des déchets, mais également sur l'identification des risques environnementaux majeurs (avec mise en place de plans de crise adaptés), ainsi que sur le stockage des fluides dangereux.

Un manuel Environnement Groupe, validé par Le Comité Exécutif, a été mis en place et adressé à tous les sites de production. Il décrit les dispositions du système de Management Environnemental mis en place au sein de Nexans.

Il constitue un document de référence pour les systèmes de Management Environnemental déjà en fonctionnement ou à installer dans les usines. Il rappelle l'organisation du Groupe et le rôle des Directions Pays quant à la responsabilité de la mise en œuvre de la Politique Environnementale du Groupe.

Une fois les questionnaires analysés, des recommandations sont renvoyées aux sites sous forme de synthèses et de diagrammes. Elles permettent de corriger la situation par des plans d'action adaptés aux sites en vue d'améliorer leur gestion de l'environnement.

Un système d'audit extérieur et objectif

Depuis 2003, le Groupe a mis en place un programme d'audits environnementaux, réalisés par une société extérieure spécialisée.

Depuis lors, 25 sites sont audités chaque année et, en cas de bonne gestion de l'environnement, se voient attribuer le label EHP (Environnement Hautement Protégé) correspondant aux normes les plus exigeantes en la matière. Sur les 27 sites audités en 2006, 15 ont obtenu ce label : 7 en France, 1 en Allemagne, 1 au Brésil, 1 en Espagne, 2 au Canada, 1 en Chine et 2 en Suisse.

Au total à fin 2006, 45 sites du Groupe ont reçu le label EHP.

Les sites n'ayant pas obtenu le label EHP ont reçu des recommandations à mettre en œuvre pour l'obtenir et ont lancé des actions correctives. Ces actions sont intégrées dans les plans à 3 ans des usines.

Ce programme, uniforme pour l'ensemble des sites audités, permet de vérifier toutes les informations concernant les consommations de matières (eau, solvants, énergie, emballages, etc.), les rejets dans l'air et dans l'eau, le niveau de protection du sol, l'état des stockages, les volumes de déchets et les modes de recyclages, ainsi que les impacts de nos activités en termes de bruit. Parallèlement à ce système très performant, un certain nombre d'usines du Groupe sont engagées dans un processus de certification ISO 14 001. 33 sites du Groupe sont certifiés ISO 14001.

16.1.2 Conséquences environnementales de l'activité et mesures prises pour en limiter l'impact

L'impact sur l'environnement des activités de Nexans peut se résumer selon les secteurs, comme suit :

Métallurgie du cuivre et de l'aluminium

Les principales ressources concernées sont l'énergie (gaz naturel) et l'eau qui est utilisée pour la vapeur et le refroidissement. L'essentiel de l'eau consommée est recyclé (95%).

Câbles d'énergie et de télécommunication cuivre

La fabrication des conducteurs (tréfilage et câblage) est consommatrice d'énergie électrique pour le recuit et d'eau additionnée d'huile en émulsion pour la lubrification du tréfilage. Les rejets sont filtrés, traités et recyclés.

La fabrication des câbles par extrusion nécessite de grandes quantités d'eau de refroidissement, qui est recyclée. La consommation reste donc faible.

Les rejets dans l'air sont faibles car ils sont traités par des aspirateurs filtres spécifiques à chaque installation.

La consommation de solvants est très faible au regard des très grandes quantités de câbles produites (cela concerne essentiellement les encres de marquage qui font l'objet de traitements spécifiques : petites armoires de stockage, hottes aspirantes pour le nettoyage des pistolets encreurs ou des molettes).

Fils émaillés

A la suite du changement de périmètre du Groupe, l'activité de production des fils émaillés ne concerne plus que les sites de Simcoe au Canada et de Tianjin en Chine.

Cette activité, devenue marginale, est consommatrice de solvants et d'énergie pour la cuisson des vernis.

Recyclage des déchets : une filiale dédiée

Le Groupe Nexans est très impliqué dans le recyclage de ses déchets de fabrication. Sa filiale RIPS, basée à Calais, a recyclé 20 600 tonnes de déchets de câbles usines en 2006, en provenance de la plupart des sites européens du Groupe, ainsi que 4 400 tonnes de câbles en fin de vie, collectés directement chez des clients de Nexans (soit 25 000 tonnes de déchets traités au total). Pour être au plus près de sa clientèle hors Groupe, RIPS a participé au salon Pollutec 2006, à Lyon.

Le tri très poussé des déchets d'usine, en plus du recyclage des déchets câbles, permet de valoriser la plupart d'entre eux : bois, papier, carton, produits ferreux, huiles machines, batteries, déchets spéciaux, etc.

A ce titre, des investissements spécifiques ont été lancés. Par exemple, 10 millions d'euros à l'usine de Lens (France) pour le raffinage et la production de fil machine à partir des déchets de cuivre nu (démarrage en 2007), 21 000 euros Halden (Norvège) et 55 000 euros à Mohammedia (Maroc) pour l'amélioration du tri des déchets.

Indicateurs environnementaux

Les indicateurs suivants permettent de suivre l'évolution des impacts environnementaux pour l'année 2006.

	2006	2005	2004
Consommation d'énergie	1 615 000 MWh	1 480 800 MWh	1 850 722 MWh
dont électricité	893 200 MWh	838 100 MWh	951 712 MWh
Tonnage de déchets	97 500 t	91 300 t	98 931 t
dont déchets spéciaux	8 600 t	7 400 t	10 790 t

	2006	2005	2004
Nombre de sites suivis	91 (*)	79	88
Consommation d'eau	4 452 000 m ³	4 430 000 m ³	5 096 566 m ³
Consommation de solvants	1 500 t	1 500 t	9 890 t
Consommation cuivre	841 000t	809 000 t	830 000 t
Consommation aluminium	140 000t	133 000 t	130 000 t

(*) : Les données relatives aux trois sites d'Olex (consolidés au 31 décembre 2006) ne figurent pas dans ce tableau.

Ces chiffres, qui sont une estimation basée sur les données collectées, concernent le périmètre du Groupe au 31 décembre 2006.

Au-delà des mesures déjà indiquées précédemment, il convient également de noter, principalement en France, les efforts particuliers consacrés à l'élimination des transformateurs au pyralène (PCB) avant 2010 selon un plan pluriannuel. Le remplacement des chaudières fuel par des chaudières à gaz moins polluantes ou des anciens appareils de chauffage par des appareils moins consommateurs d'énergie ; le traitement de l'air et des rejets gazeux via des systèmes de ventilation, d'aspiration et de traitement ; l'élimination progressive des cuves de stockage enterrées simple enveloppe sont également des priorités.

Un suivi particulier est également mené sur la rétention des liquides dans les zones de stockage et d'utilisation, par exemple les stockages d'huiles.

Dépenses environnementales

Les investissements consacrés à l'environnement peuvent se résumer dans le tableau suivant :

Année 2006 (en milliers d'euros)	Protection du sol et des eaux	Protection de l'air et économies d'énergie	Réduction des déchets	Bruit	Elimination des transformateurs PCB (en France)
Montant	1 654	2 450	76	40	148
Total	4 368				

En 2005, les investissements réalisés étaient de l'ordre de 2,9 millions d'euros.

Au 31 décembre 2006, le montant des provisions pour risques en matière d'environnement s'élève à 6,446 millions d'euros. En outre, d'éventuelles dépenses pourraient être effectuées visant la dépollution de sites fermés et susceptibles d'être cédés, dépenses que la société estime inférieures à la valeur de marché des sites considérés.

Gestion et retraitement des eaux

La dégradation actuelle des nappes phréatiques et la gestion de l'eau comme ressource rare au niveau mondial constitue un enjeu prioritaire du développement durable. Nexans participe à la réflexion et à l'action sur ce sujet en renforçant la surveillance sur la rétention des liquides polluants dans les zones de stockage et d'utilisation.

- à Breitenbach, Suisse (suppression des rejets directs dans les eaux de surface 219 000 euros) ;
- à Elouges, Belgique (aire étanche de rétention 40 000 euros) ;
- à Hanovre, Allemagne (récupération des eaux de pluie 295 000 euros) ;
- à Lens, France (réfection des circuits d'eaux usées 250 000 euros) ;
- à Vrigne, France, (changement d'une cabine de peinture 182 000 euros).

Il développe également les investissements spécifiques pour le recyclage des eaux de refroidissement. Ainsi, à titre d'exemples :

- à Autun, France (installation d'une tour aéroréfrigérante 40 000 euros) ;
- à Cortaillod, Suisse (achat d'un groupe de refroidissement d'eau, 36 000 euros) ;
- à Fergus, Canada (installation d'une tour de refroidissement 146 000 euros) ;
- à Mehun, France (installation de tours aéroréfrigérantes 145 000 euros) ;
- à Sélestat, France (amélioration des tours de refroidissement 18 000 euros) ;
- à Tuzla, Turquie (groupe de refroidissement d'eau 45 000 euros) ;
- à Vrigne aux Bois, France (achat d'un groupe de refroidissement d'eau, 49 000 euros) ;
- à Weyburn, Canada (Amélioration des circuits de refroidissement 40 000 euros).

Gestion et économies d'énergie

Les économies d'énergie sont une préoccupation du Groupe. Différents investissements ont été faits dans ce domaine :

- Remplacement de compresseurs d'air par des équipements modernes moins consommateurs d'énergie :
 - à Buizingen, Belgique 31 000 euros
 - au Caire, Egypte 11 000 euros
 - à Charleroi, Belgique 80 000 euros
 - à Cortaillod, Suisse 145 000 euros
 - à Denizli, Turquie 50 000 euros
 - à Erembodegem, Belgique 14 000 euros
 - à Jincheon, Corée 125 000 euros
 - à Lens, France 75 000 euros
 - à Lyon, France 40 000 euros
 - à Offida, Italie 25 000 euros.
- Réfection d'éclairage et utilisation de lampes moins consommatrices d'énergie :
 - à Mönchengladbach, Allemagne 90 000 euros

- à New Holland, Etats-Unis 153 000 euros.
- Réfection de chauffages et remplacement de chaudières par des équipements moins consommateurs d'énergie :
 - à Bohain, France 390 000 euros
 - à Cortaillod, Suisse 33 000 euros
 - à Jincheon, Corée 76 000 euros
 - à Mehun sur Yèvre, France 290 000 euros
 - à Mönchengladbach, Allemagne 70 000 euros
 - à Nuremberg, Allemagne 70 000 euros.
- Amélioration du facteur de puissance (diminution de la puissance réactive)
 - à Choung Won-Kun, Corée 62 000 euros
 - à Montreal East, Canada 98 000 euros.

Des produits et des solutions respectueux de l'environnement

La R&D de Nexans est également au service de l'environnement. Bon nombre de programmes et d'applications en cours portent sur des produits moins polluants, plus sécuritaires ou plus économes en énergie.

C'est notamment le cas des études portant sur la suppression des stabilisants au plomb dans les gaines plastiques (PVC) ; des câbles supraconducteurs qui évitent tout rayonnement électromagnétique et perte diélectrique (Liaison en cours de fabrication pour la Long Island Power Authority aux Etats-Unis, d'une longueur de 60Km et d'une tension de 138 kV)

On peut également citer les nombreuses recherches portant sur les câbles résistants au feu et non-propagateurs d'incendie, qui utilisent des matériaux sans halogène. (Lancement en 2006 de la gamme Alsecure en Angleterre)

De même, les câbles et matériels pour éoliennes, produits par Nexans, les liaisons de plate formes pétrolières depuis la côte (Contrat BP/ValHall), l'utilisation du logiciel EIME (Evaluation d'IMPacts sur l'Environnement) qui analyse tous les impacts depuis la conception des câbles jusqu'à leur fin de vie, contribuent indirectement à une meilleure prise en compte de l'environnement.

16.2 Aspects sociaux

En 2006, Nexans s'est donné de nouvelles ambitions en matière de gestion des Ressources Humaines et a défini des actions prioritaires pour la réalisation de ses objectifs stratégiques. Dans ce cadre Nexans a poursuivi la mise en place d'un système d'indicateurs sur le périmètre mondial de ses implantations industrielles et commerciales dans 65 pays dans le but de donner une vision claire de ses responsabilités sociales et de ses enjeux démographiques et géographiques.

16.2.1 Effectifs du Groupe, répartition hommes/femmes, mouvements de personnel, contrats à durée déterminée, heures supplémentaires, main-d'œuvre extérieure au Groupe

16.2.1.1 Effectifs du Groupe

En 2006, les effectifs de Nexans ont cru de 8%, essentiellement en dehors de l'Europe illustrant la volonté du groupe de se développer dans les pays en croissance rapide. Le Groupe a notamment recruté 3 086 personnes.

	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Reste du monde	Total Groupe
Effectifs au 31.12.2006	14 372	1 961	2 459	2358	21 150
Effectifs au 31.12.2005	14 274	1 835	1 270	2 205	19 584

En Europe, la légère augmentation des effectifs est le résultat d'évolutions contraires :

- des accroissements de capacités qui ont concerné les domaines des infrastructures d'énergie en fort développement, en particulier en Norvège, et des faisceaux pour l'automobile en Europe orientale,
- des plans de restructuration qui se sont traduit par le départ de 432 personnes et ont principalement concerné des réductions de capacités de production dans la Zone dans des activités fortement concurrencées par des importations provenant de pays à bas coût de main d'œuvre.

En Amérique du Nord, la croissance des effectifs est principalement liée au développement des produits de spécialité et à la production de faisceaux pour camions au Mexique.

En Asie-Pacifique, la forte augmentation est liée à des effets périmètre avec les acquisitions de Lioa au Vietnam, Nanning en Chine et d'Olex en Australie.

Dans le Reste du Monde, la croissance des effectifs est principalement localisée en Turquie qui bénéficie de transfert de productions de sites européens.

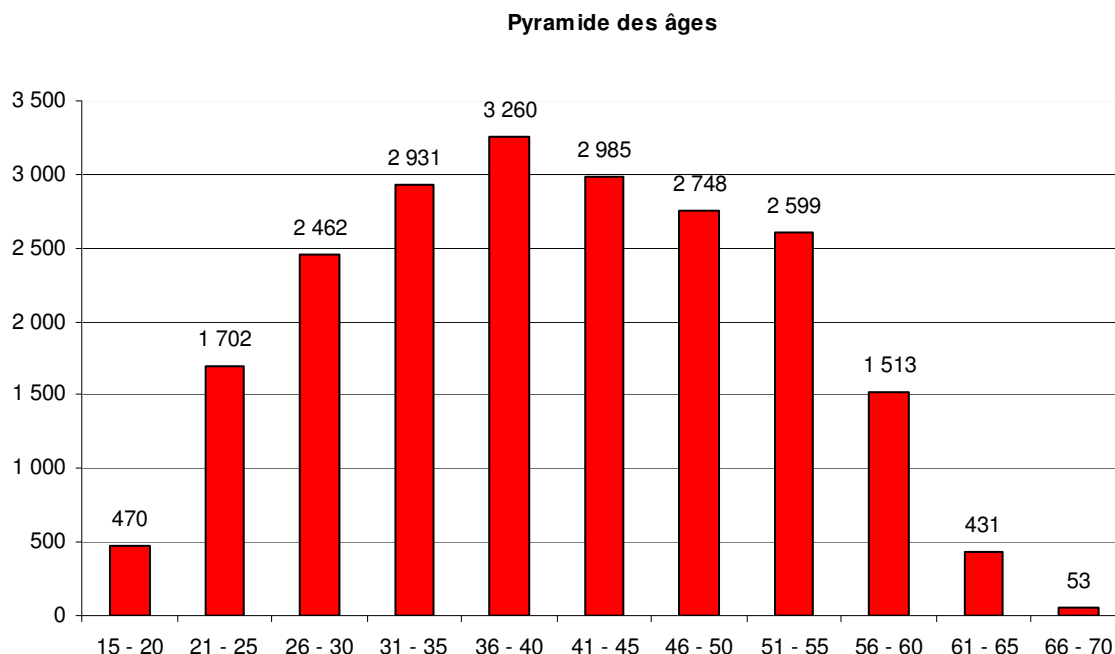
Répartition hommes – femmes

Pourcentage de femmes par rapport à l'effectif total au 31 décembre 2006

	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Reste du monde	Nexans
Total	30,2	23,1	16,3	7,1	25,3
Cadres	16,9	21,3	22,8	17,6	18,5
Non cadres	31,7	23,3	14,7	5,3	26,2

La France a mis en place avec les partenaires sociaux un observatoire de la mixité.

Pyramide des âges



Cette pyramide masque des situations fortement contrastées :

- une population plus âgée en Europe où Nexans doit relever le double défi de l'évolution de ses métiers vers des produits à plus forte valeur ajoutée qui nécessite une main d'œuvre toujours plus qualifiée et de la préparation du remplacement des nombreux départs à la retraite dans les années prochaines. Pour y répondre le Groupe met en œuvre une politique de recrutement dynamique d'ingénieurs et de cadres en intensifiant notamment ses contacts avec les universités et les grandes écoles d'ingénieurs. La transmission du savoir et des meilleures pratiques sont les axes prioritaires de formation qui ont conduit à la décision de mettre en place une Université Nexans.
- une population jeune dans les pays émergents avec comme problématique la formation du personnel, le renforcement de l'attractivité du Groupe et la rétention des talents dans un environnement marqué par une surenchère des groupes étrangers pour attirer les meilleurs.

Une nouvelle politique de gestion des ressources humaines

La réalité de l'emploi des pays où Nexans est présent, ainsi que la démographie de ses effectifs ont conduit Nexans à développer une politique de gestion des ressources humaines au service du développement du Groupe.

Cette politique qui vise à mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des compétences stratégiques et à attirer et retenir les talents nécessaires à la réalisation des objectifs du Groupe s'articule autour des principaux axes suivant :

- la mise en place d'un Comité des carrières qui, en liaison avec les directeurs pays, pilote un processus spécifique de gestion des carrières des dirigeants, de détection et de gestion des futurs dirigeants et autres postes clé,
- la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences avec, d'une part, le déploiement d'une démarche d'identification et d'audit des compétences managériales clé pour assurer la croissance du Groupe, son déploiement géographique et la réalisation de ses objectifs opérationnels et , d'autre part, l'anticipation de l'évolution des métiers et des compétences majeures pour le Groupe. Cette démarche a commencé en 2006 sur les filières achats et ventes. Elle se poursuivra en 2007 sur les filières expert, logistique, finance et industrie,
- la définition d'une nouvelle politique de rémunération de la performance individuelle et une redéfinition des conditions d'expatriation,
- la définition d'une politique de formation adaptée aux enjeux du groupe avec, en particulier la création d'une Université Nexans. Après avoir en 2006 identifié les besoins et entendu les attentes des différents dirigeants du groupe en matière de formation et de transmission des savoir-faire de Nexans, 2007 verra le démarrage effectif de l'Université Nexans. Son but est de capitaliser au niveau du Groupe l'ensemble des compétences techniques et fonctionnelles présentes dans toutes les unités afin de les disséminer au sein du Groupe.

Mouvements de personnel en 2006

	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Reste du monde	Total Groupe
Départs naturels	-1 635	-251	-140	-78	-2 104
Départs accompagnés	-432	-1	0	-8	-441
Embauches	2342	378	138	224	3 086
Effets périmètre	-177	0	1 191	15	1029

Les principaux effets périmètre sont liés à la cession en janvier 2006 des activités de distribution en Suisse et à la création de Nexans Lioa au Vietnam et à la prise en compte des effectifs de Nanning en Chine et d'Olex en Australie en décembre 2006.

En Europe du Nord où Nexans doit faire face à un marché de l'emploi tendu alors que son activité connaît une forte croissance, notamment en Norvège dans le domaine de la haute tension sous-marine et des ombilicaux, Nexans a déployé une politique très dynamique pour mieux se faire connaître par des campagnes publicitaires nationales et le développement de relations avec les universités.

Dans la zone Asie-Pacifique où Nexans s'est donné des objectifs de croissance importants, les unités locales mettent en œuvre des actions spécifiques pour répondre aux caractéristiques des marchés de l'emploi. Ainsi en Chine une nouvelle politique de rémunération pour attirer les talents et répondre à l'inflation des salaires a été mise en place. Par ailleurs les unités chinoises s'appuient sur des partenariats forts développés avec les Universités.

Contrats à durée déterminée

Au 31 décembre 2006, le nombre de salariés à contrats à durée déterminée s'élevait à 2 063 soit 9,8% du total.

Les heures supplémentaires, la main d'œuvre extérieure au Groupe

En moyenne Groupe en 2006, le recours aux heures supplémentaires a représenté 2,9% du total des heures travaillées avec des situations fortement différenciées suivant les zones : Europe (1,1%) ; Amérique du Nord (9,9%), Asie Pacifique (8,1%), Reste du monde : (3,3%).

Le recours aux heures supplémentaires a été principalement motivé par une augmentation rapide de la charge en réponse à la demande des clients.

Le recours à la main d'œuvre extérieure travaillant sur les sites Nexans a représenté en moyenne Groupe 6.6% de l'effectif total (en équivalent temps plein). Les principaux domaines d'intervention de la main d'œuvre extérieure sont le transport, la production, l'entretien et le nettoyage industriel.

Tout cela correspond à une politique de l'emploi pilotée qui permet de faire face à des évolutions de la charge en fonction de la conjoncture économique.

16.2.1.2 Informations relatives aux plans de réduction des effectifs, aux actions de maintien des emplois, aux efforts de reclassement et aux mesures d'accompagnement

2006 a été marquée par la poursuite des plans de restructuration qui ont principalement concerné la zone Europe. Dans ce contexte les relations sociales entre la direction des unités concernées et les partenaires sociaux ont été particulièrement nourries. Les conditions de départ et les mesures d'accompagnement comme la mise en œuvre de cellules de reclassement ont été négociées avec les représentants du personnel.

Ces plans ont concerné au total 487 personnes dont 441 sont sorties des effectifs en 2006 avec, notamment la fermeture de 3 sites de production en Europe : Marseille (France), Abbey-Wood (Royaume-Uni) et Opglabbeek (Belgique). La mobilité à l'intérieur du groupe a été favorisée et a permis le reclassement de salariés au sein d'autres unités. Grâce aux efforts des directions des sites en France, au Royaume-Uni et en Belgique, le taux de reclassement interne et externe dépasse les 60% à ce jour. La charge comptable correspondante à ces plans s'est élevée à 48 millions d'euros en 2006.

Compte tenu de l'évolution de ses métiers et le déplacement de ses marchés vers les zones en forte croissance Nexans prévoit de poursuivre ses actions de restructuration dans le cadre d'une enveloppe annuelle d'environ 30 millions d'euros. La politique de concertation avec les instances représentatives du personnel sur ces actions sera poursuivie.

16.2.2 Organisation et durée du temps de travail, temps partiel, absentéisme

Organisation du temps de travail

Pour le personnel à temps plein, la durée du travail en moyenne pondérée est d'environ 1915 heures, avec des durées moyennes suivant les pays comprises entre 1600 heures et 2450 heures.

Temps partiel

L'effectif concerné par cette disposition représente 3,4% de l'effectif total (toutes catégories de personnels).

Les pays où le temps partiel est le plus fréquemment pratiqué sont la Suède (8,9%), la Suisse (6,7%) et la Belgique (6,5%). En France 2,3% des salariés travaillent à temps partiel.

Absentéisme

La moyenne Groupe est évaluée à 4.0% soit une baisse de 0.6 points par rapport à 2005.

Dans plusieurs pays (France, Etats-Unis, Allemagne) des programmes d'action spécifiques ont été mis en place au sein des unités pour réduire le taux d'absentéisme. Ils commencent à porter leurs fruits, en particulier en France où ils ont permis une baisse significative de 24% sur 3 ans.

16.2.3 Les rémunérations et leur évolution, les charges sociales ; l'intéressement, la participation, les plans d'épargne salariale

Les rémunérations et leur évolution

En 2006, les charges de personnel ont représenté 18,4% du chiffre d'affaires du Groupe, (à cours des métaux non ferreux constants) pour un montant de 813 millions d'euros.

La grille d'évolution des rémunérations étant propre à chaque pays, une augmentation moyenne n'a pas de caractère représentatif. A titre indicatif, en France où l'effectif est le plus élevé du groupe (18% des effectifs) l'augmentation moyenne de salaires en 2006 a été légèrement supérieure à 2% avec une prime uniforme de 250 euros par personne.

Le Groupe développe pour les ingénieurs et cadres une politique de rémunération alliant partie fixe et partie variable. Celle-ci est liée à la réalisation d'objectifs précis quantitatifs et qualitatifs.

L'intéressement, la participation, les plans d'épargne salariale

Selon les pays les membres du personnel bénéficient de compléments de rémunération sous des formes légales diverses : intéressement, participation, plans d'épargne d'entreprise (avec abondement de l'entreprise pouvant atteindre jusqu'à 50% des sommes versées).

Plan d'actionnariat 2006

Nexans a lancé en 2006, comme en 2002, un plan d'actionnariat réservé à ses salariés dans 22 pays avec un double objectif :

- pour Nexans : fédérer ses salariés autour d'un projet d'entreprise et disposer d'un actionnariat stable et fidèle,
- pour les salariés : être associés à la réussite, à la croissance de leur entreprise et bénéficier des fruits de son développement.

Cette opération, décidée par le Conseil d'administration du 23 novembre 2005, a été conclue avec succès le 12 mai 2006. Elle a recueilli une épargne de 3,5 millions d'euros (soit 3 fois plus qu'en 2002) correspondant à la souscription de 65 797 actions nouvelles, au prix préférentiel de 52,50 euros, par 1457 souscripteurs, soit un taux de souscription de 9,6%. Après cette opération, les salariés du Groupe détenaient 1,5% du capital de Nexans (contre 0,5% en 2002).

16.2.4 Les relations professionnelles, les accords collectifs

En plus des réunions au niveau local avec les représentants du personnel qui, au-delà des échanges formels ou informels, ont conduit à la signature de nombreux accords, Nexans a mis en place en 2003 un comité européen représentant les salariés des sociétés appartenant à l'Union Européenne. Le Nexans European Work Council (Newco) qui se réunit 2 fois par an, a pour objet de permettre un échange de vues et l'établissement d'un dialogue entre la Direction Générale de Nexans et les représentants des salariés. Ces attributions sont de nature informative et portent notamment sur la marche générale du Groupe.

Cette institution, présidée par le Président du Groupe, est composée de représentants de la Direction Générale, et de représentants des salariés, au nombre de seize, désignés par les organisations syndicales selon les dispositions applicables dans chaque pays entrant dans le champ d'application de l'accord.

En Allemagne, pour faire face à une situation économique difficile des unités concernées, un accord particulier a été négocié avec les syndicats visant à augmenter en 2007 et 2008 la durée du travail hebdomadaire en limitant la progression des salaires afin de maintenir les emplois en Allemagne.

En France un accord sur la prise en charge de la prévoyance non cadre et un accord sur la politique salariale applicable en 2006 ont été signés avec les partenaires sociaux.

16.2.5 L'hygiène et la sécurité au travail

Nexans fait de la santé et de la sécurité au travail un axe prioritaire en matière de performance des unités et de leurs responsables.

Cette politique s'est traduite en 2006 par une baisse significative du nombre d'accidents au travail de 10% par rapport à 2005. Parmi les 79 sites industriels du Groupe, 6 n'ont subi aucun accident en 2006.

Des actions notables ont été lancées dans plusieurs pays comme, par exemple :

- En Norvège : le programme « HMS i Hundre » vise à réduire à 0 le nombre d'accident à l'horizon du 100^{ème} anniversaire de Nexans Norway en 2015, contre 12,5 en 2005.

Ce programme a été lancé à travers une large campagne d'information et de sensibilisation des employés dans tous les actes de leur vie professionnelle et personnelle. Cette campagne a démontré son efficacité avec un nombre d'accidents en réduction de 32% par rapport à 2005.

- En Turquie les usines de Denizli et Tuzla ont le certificat OHSAS 18001 relatif au respect des procédures de sécurité. Un programme de formation et de nombreux exercices permettent de conserver une attention constante à la sécurité.

16.2.6 La formation

	Heures de formation	Personnes formées
EUROPE	95 919	4 145
AMERIQUE DU NORD	29 207	1 416
ASIE PACIFIQUE	52 533	1 937
RESTE DU MONDE	35 997	2 644
GROUPE	213 656	10 142

La formation représente en moyenne 10 heures par personne à l'effectif et 20 heures par personne formée.

16.2.7 Les œuvres sociales

Dans tous les pays les unités de Nexans contribuent aux « œuvres sociales » en participant au financement d'activités, en générale de caractère local, au bénéfice de ses employés et de leur famille et de la communauté qui les abrite.

16.2.8 La sous-traitance

L'achat de matériel, d'équipement, de fournitures et de services est un aspect important de l'activité de Nexans. Le choix et la relation avec les fournisseurs font partie intégrante du suivi de qualité. C'est pourquoi les achats sont conduits avec une éthique et des procédures strictes.

Pour être qualifié, un fournisseur doit en outre respecter les règles locales en matière d'environnement et de responsabilité sociale.

Le 30 janvier 2007,

Le Conseil d'Administration

Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2006	2005	2004	2003	2002
I- Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en milliers d'euros)	25 265	23 507	23 190	23 129	23 121
b) Nombre d'actions émises	25 264 955	23 507 322	23 189 947	23 128 972	23 121 472
II- Opérations et résultats de l'exercice (en milliers d'euros)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	13 061	10 809	10 265	8 233	5 040
b) Résultat avant impôts, intéressement et participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	134 305	44 704	-8 067	8 068	31 981
c) Impôts sur les bénéfices	-249	249	169	0	0
d) Intéressement et participation des salariés dus au titre de l'exercice	152	117	124	117	-
e) Résultat après impôts, intéressement et participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	88 095	43 228	-12 231	7 770	32 318
f) Résultat distribué		21 662	10 568	5 865	4 180
III- Résultats par action (en euros)					
a) Résultat après impôts, intéressement et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	5,32	1,90	-0,35	0,35	1,38
b) Résultat après impôts, intéressement et participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	3,49	1,84	-0,53	0,34	1,40
c) Dividende attribué à chaque action		1,00	0,50	0,20	0,20
IV- Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (en nombre de salariés)	6	7	7	7	7
b) Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	3 556	3 401	2 947	2 693	2 235
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (en milliers d'euros)	1 185	1 134	973	889	738

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL
ET UTILISATION FAITE DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2006**

Résolutions soumises à l'AG du 15 mai 2006 (1)	Plafonds par résolution (2)	Plafonds communs à plusieurs résolutions (2)	Utilisation au cours de l'exercice 2006	
Emission d'actions avec droit préférentiel de souscription + éventuelle option de sur-allocation (R11 et R13)	10 000 000 €	10 000 000 €	/	
Emission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription + éventuelle option de sur-allocation (R12 et R13)	4 000 000 € (actions) 350 000 000 € (créances)		10 000 000 €	Emission de 3 794 037 OCEANE 7 juillet 2006 - 1 ^{er} janvier 2013 à raison d'une action par obligation Montant nominal total de l'emprunt : 279 999 930 €
Emission d'actions rémunérant des apports de titres (R14)	Maximum de 10% du capital social			/
Emission d'actions par incorporation de primes, réserves, bénéfices et autres (R15)		10 000 000 €	/	
Emission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents d'un Plan d'Epargne Entreprise (R16)		500 000 €	Emission le 12 mai 2006 de 65 797 actions nouvelles dans le cadre de l'opération ACT 2006	
Attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions (R17)	400 000 €	400 000 €	343 000 options de souscription d'actions attribuées par le Conseil d'Administration du 23 novembre 2006	
Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié du Groupe ou de certains d'entre eux (R18)	400 000 €		/	
		Soit un plafond global de 20 900 000 €		

(1) L'abréviation « R... » indique le numéro de la résolution soumise à l'Assemblée Générale du 15 mai 2006.
Toutes les délégations expireront à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

(2) Le montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées correspond au nombre maximal d'actions susceptibles d'être émises dans la mesure où la valeur nominale d'une action de la Société est égale à un euro.